



FRANCE :

LA DROITE S'EST
FAIT RÉTAMER ! p. 10

Le N° 2 Fr.

N° 256

20 juin 1981

douzième année

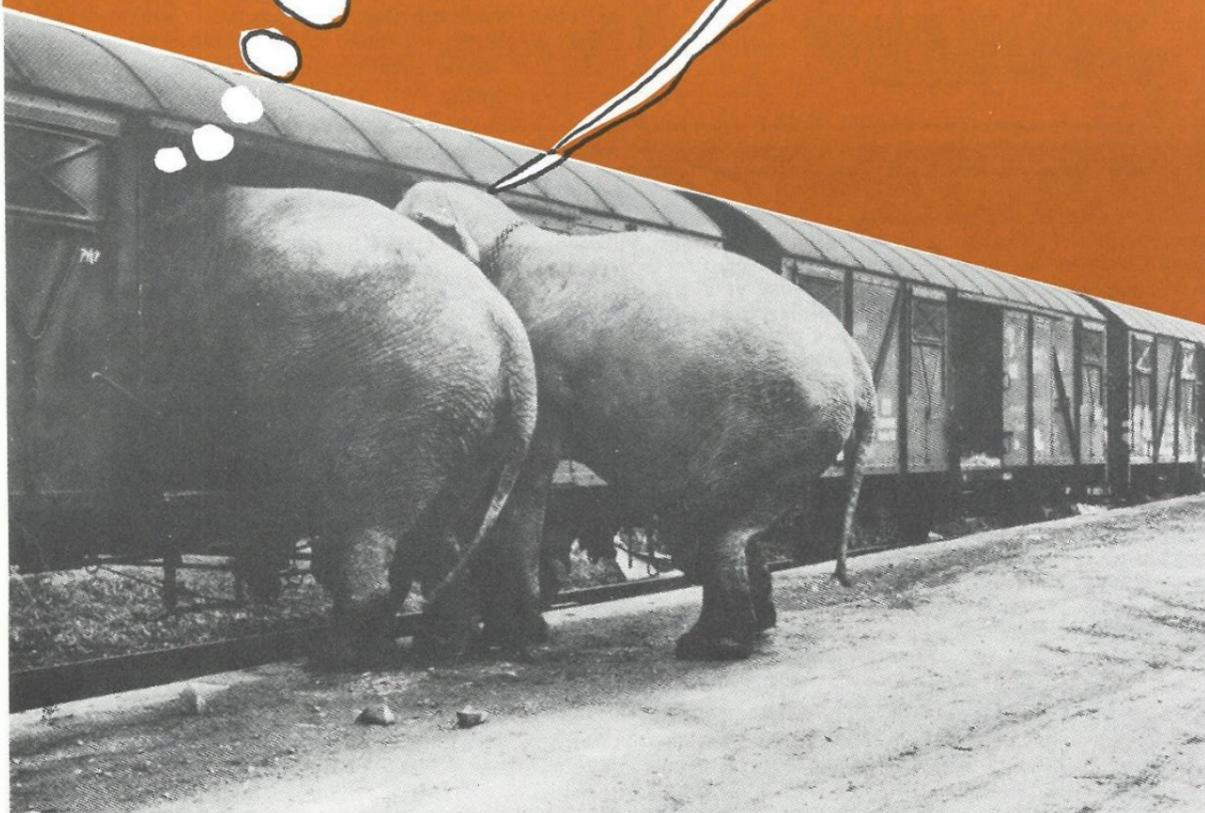
la brèche

organe bimensuel du

Parti Socialiste Ouvrier (PSO)

section suisse de la IV^e internationale

LES SERVICES PUBLICS SOUS LA PRESSION PATRONALE



éditorial

“Moins d’Etat” = Liberté des profits !

Le slogan “moins d’Etat, plus de liberté” est devenu le cheval de bataille de tous les partis bourgeois. Slogan démagogique par excellence ! Car pour en comprendre le sens réel, il faut à chaque fois préciser : moins de *services sociaux* assurés par l’Etat et plus de liberté *pour les profits* !

“Moins d’Etat” ? Coup sur coup, les partisans acharnés de ce mot d’ordre votent des deux mains l’accroissement des moyens policiers et de lois liberticides, le soutien aux centrales nucléaires. Pour assurer leur “ordre public”, c’est-à-dire la défense des propriétaires immobiliers contre des squatters sans logement ou des profits d’exploitation des trusts du nucléaire, les partis bourgeois sont à la tête du renforcement de l’Etat. De même quand il s’agit de réprimer les jeunes ou d’interdire des manifestations. Et quand il est question de juteux contrats pour la construction (nucléaire, routes par exemple) ou l’industrie d’armements, ils en appellent aux subventions du gouvernement !

suite page 3

sommaire

EDITO	
Moins d'Etat = Liberté des profits	3
POLITIQUE	
Les droits démocratiques au quotidien...	2
Droits égaux : une victoire qui en appelle d'autres	3
AVS : des bourgeois sonnent l'hallali	8
PS bâlois : une querelle qui ne clarifie rien	9
SOCIAL	
Bâtiment :	
On tente de sensibiliser les travailleurs	4
L'enjeu du renouvellement de la CCT	4
Assemblée du SLP : dans les remous de l'élection du président	5
Formation professionnelle :	
arguments	5
votation à Zurich	5
Notes sociales	5
DOSSIER	
LES SERVICES PUBLICS	
sous la pression patronale	6-7
INTERNATIONAL	
Solidarité internationale	2
FRANCE :	
La droite s'est fait rétamé	
Entretien avec Alain Krivine : "le sentiment d'avoir remporté une victoire"	10
POLOGNE : le POUP dans la tempête	11
LIVRES	
Itinéraire d'un cadre communiste	11
L'ÉVÉNEMENT	
Le terrorisme international d'ISRAEL	12

abonnez-vous

Abonnements à la Brèche :

6 mois, enveloppe ouverte : fr. 22,50
 une année, enveloppe ouverte : fr. 45.-
 une année, enveloppe fermée : fr. 55.-
 une année, étranger (Europe) : fr. 80.-
 Outre-mer : prendre contact avec nous
 abonnement de soutien : fr. 100.-
 (Préciser le type d'abonnement)

Pour toute correspondance : Case postale
 1 000 Lausanne 17 CCP 10 - 25 669
 Ed. resp. C.A. Udry - Imprimerie Cedips, Lausanne

SI NOS ACTIVITES ET
 NOTRE POLITIQUE
 VOUS INTERESSENT :

prenez contact

PARTI SOCIALISTE OUVRIER
 Section suisse de la IV^e Internationale
 Adresses des sections romandes et tessinoise

case postale 13, 2 500 Bienne 4 (032) 22 95 47
 case postale 829, 2 301 La Chaux-de-Fonds
 case postale 59, 2 800 Delémont 1
 case postale 28, 1 700 Fribourg 6
 case postale 858, 1 211 Genève 3 (022) 20 68 02
 case postale 592, 1 000 Lausanne 17 (021) 23 05 91
 case postale 32, 2 000 Neuchâtel 2 (038) 24 25 23
 casella postale 225, 6 901 Lugano

SOLIDARITÉ INTERNATIONALE

Etat espagnol :

Procès pour "délict d'avortement" à Bilbao

Le 16 juin s'est ouvert à Bilbao le procès de 11 femmes accusées du "délict d'avortement". Huit de ces femmes sont accusées d'avoir avorté il y a sept ou huit ans et l'une d'elles d'avoir tenté d'avorter (!). Toutes, sauf une, ont déjà plusieurs enfants et se sont vu refuser des moyens contraceptifs par les médecins de la Sécurité Sociale. Leur situation économique est très difficile. Elles risquent des peines de 6 mois de prison et de 11 ans de privation des droits civiques. Les deux femmes accusées d'avoir pratiqué ces avortements risquent des peines de 41 et de 60 ans de prison ! Ce procès, qui aurait dû avoir lieu le 26 octobre 1979 (cf. La Brèche no 219), fut suspendu sous la pression d'une campagne nationale et internationale d'une grande ampleur. Aujourd'hui, les actions pour l'amnistie des 11 accusées, et pour le droit à l'avortement sont systématiquement réprimées par la police espagnole. A Madrid, 19 femmes ont été blessées lors de l'évacuation par la police des locaux de la municipalité occupés. Une action du même type a été réprimée à Bilbao tandis que le gouvernement civil interdisait une manifestation organisée par l'Assemblée des femmes de Biscaye. Comme l'affirme un manifeste signé par 58 avocats de la province de Biscaye et demandant l'amnistie pour les 11 accusées "le maintien de la pénalisation de l'avortement répond clairement à une situation et une idéologie concrètes héritées de l'ancien régime et de l'oppression séculaire de la femme". La bataille s'avère plus difficile aujourd'hui, dans un contexte marqué par un coup de barre à droite de la vie politique espagnole depuis le 23 février dernier. C'est pourquoi, il importe que l'opposition à ce procès, l'exigence d'une amnistie pour les 11 accusées et d'une reconnaissance du droit à l'avortement trouvent un écho sur le plan international.

Pologne :

Pour une aide matérielle à la section de Wrocław de Solidarność

Au moment où la bureaucratie soviétique accroît ses pressions sur la Pologne (voir notre article en page 11), l'aide matérielle au syndicat indépendant Solidarność prend toute son importance. Après avoir récolté une première tranche de 15 000 francs suisses (qui permit, entre autres, la fourniture de quatre duplicateurs à encre, de 40 cassettes et de 800 cassettes à la section de Wrocław de Solidarność, qui regroupe environ 540 000 syndiqués), les Comités de solidarité socialiste avec les opposants des pays de l'Est (CSSOPE Genève, Vaud, Jura), avec l'appui de plusieurs organisations syndicales et progressistes, se proposent de relancer cette campagne. L'objectif est de récolter une deuxième tranche de 15 000 francs, afin de financer cette fois l'achat de deux magnétophones de reportage, d'un duplicateur rapide de cassettes, de pièces de rechange pour un composant IBM et de petit matériel d'imprimerie.

Manifestez concrètement votre solidarité avec les travailleurs polonais, contribuez au succès de cette campagne !

Versez vos dons aux CCP : 12 - 17 386 (CSSOPE-Genève), 10 - 29 276 (CSSOPE-Vaud).

SOLIDARNOŚĆ

LES DROITS DÉMOCRATIQUES AU QUOTIDIEN...

Manifestation des homosexuel(le)s entravée :

Lettre ouverte aux autorités municipales de Lausanne et au Conseil d'Etat vaudois

Réunis en assemblée ordinaire à Berne le 30 mai 1981, les délégués soussignés des groupes membres de la Coordination homosexuelle suisse (CHOSE/HACH) protestent avec véhémence contre l'évidente mauvaise volonté de la municipalité de Lausanne. Malgré les démarches entreprises par le Groupe homosexuel de Lausanne (GLH), membre de plein droit de la CHOSE et délégué officiel, pour l'exercice 1981, de l'ensemble des groupes suisses, l'incertitude plane sur la 3^e Manifestation nationale des homosexuels, prévue le 4 juillet 1981 à Lausanne. La municipalité s'obstine à considérer la demande d'autorisation qui lui a été présentée par l'entremise du GLH comme une initiative privée, lancée par une personne et non un organisme, rejetant sur une personne la responsabilité juridique de dégâts et poursuites que pourrait entraîner la manifestation. Elle cherche aussi, par tous les moyens, à entraver, au nom d'arguments administratifs et juridiques, le libre droit à l'expression, dans les rues de Lausanne, de la communauté homosexuelle suisse à l'occasion de sa manifestation annuelle. Ces mesures d'intimidation donnent à penser que la municipalité souhaite, sans l'oser ouvertement, interdire la manifestation.

Nous nous élevons contre ces mesures discriminatoires et ces manœuvres, qui auraient pour effet, si nous ne réagissons pas comme nous le faisons, d'empêcher qu'une minorité, déjà opprimée par tant de lois et de pratiques défavorables à son épanouissement, puisse manifester dans la légalité sa fierté et sa détermination. La manifestation nationale homosexuelle s'est déroulée sans problèmes à Berne en 1979, et à Bâle en 1980. Les autorités compétentes peuvent encore, si elles le souhaitent, dissiper nos doutes légitimes quant à leur impartialité : il leur suffit de répondre positivement aux demandes formulées dans le recours déposé par le GLH auprès du Conseil d'Etat vaudois. Auront-elles le front de se révéler moins libérales que celles de cette Suisse alémanique qu'on dit si répressives ? Nous exigeons que la manifestation projetée soit autorisée sans réserves.

Les délégués de la CHOSE/HACH

Lausanne :

Halte au grignotage des droits démocratiques par la Municipalité

Le Parti socialiste ouvrier (PSO), section de Lausanne, dénonce l'intervention brutale de la police, vendredi dernier, contre les manifestants qui occupaient un appartement vide du Boulevard de Grancy.

En faisant procéder à cette évacuation alors même que la population lausannoise est de plus en plus confrontée au problème de la hausse des loyers et de la pénurie de logements, la Municipalité vient de montrer qu'elle se soucie bien plus de couvrir les opérations spéculatives de rénovation des milieux immobiliers et des banques que de prendre des mesures permettant de garantir à chacun(e) un logement décent et bon marché.

Le PSO s'élève également contre le prétexte invoqué par le commandant de police Emery pour justifier cette intervention, à savoir la fête fédérale de musique. Ce même prétexte a déjà servi à la Municipalité pour empêcher la coordination nationale des groupes homosexuels de Suisse de manifester ce week-end à Lausanne; ce faisant la Municipalité poursuit la politique menée à l'encontre de "Lausanne bouge" qui consiste à vider de son contenu le droit de manifestation.

Le PSO appelle les salariés et l'ensemble du mouvement ouvrier lausannois à s'opposer à cette politique de grignotage des droits démocratiques. En particulier il appelle le Parti socialiste lausannois à exiger de ses représentants à la Municipalité qu'ils se distancent clairement de cette politique d'atteinte aux libertés démocratiques.

PSO-Lausanne

ALLEZ-Y VOIR VOUS-MEMES!

DEUX FILMS à voir (s'ils passent dans votre ville, ne les manquez pas !):
Züri brännt (Zurich brûle-t-il ?), film sur le mouvement des jeunes de Zurich, par le *Videoladen*, ZH (actuellement cinéma Montchoisi, Lausanne).

Harlan County USA, de *Barbara Kopple* (Oscar du meilleur documentaire) : une lutte de la classe ouvrière américaine; d'un côté les bourgeois, les flics et les milices patronales, de l'autre les mineurs épuisés de travail et leurs femmes. C'est un reportage sur la grève de 3 ans (1973-1976) que menèrent les mineurs du Kentucky aux USA pour faire reconnaître leurs droits syndicaux élémentaires. Pressions politiques, économiques et policières et tueurs à gages furent mis en oeuvre pour venir à bout des grévistes, et ceci dans une région déjà réprimée dans le sang en 1930. Cette chronique de la victoire de la base sur les structures est une dénonciation de la décadence criminelle de certains milieux syndicaux aux

USA et de l'intransigeance aveugle et criminelle des grands patrons pour qui la vie d'un mineur ne vaut rien (actuellement cinéma Ecran, Genève; prochainement cinéma Montchoisi, Lausanne).

La troupe sahraouie Chaïd el Ouali, formée d'une quinzaine de militants du Front Polisario, expression artistique d'un peuple qui lutte pour sa liberté, chantera et dansera en Suisse au mois de juin :
GENÈVE, ve 26, sa 27, di 28, 20h., *Festival du Bois de la Bâtie*, vers la tente sahraouie - **NEUCHÂTEL**, lu 29 juin, 20h.30, Cité Universitaire. Org. : Comité de soutien au peuple sahraoui. Soutien : Magasins Tiers-Monde, Entraide Ouvrière, SKAAL, Groupe de travail Tiers-Monde...

LAUSANNE
 du lu 22 au ve 26 : *Fêtes de la Cité*.
 sa 27, di 28 : *Fête à Lôsane*. Programme dans votre quotidien préféré (ou non).

Collections de l'art brut, Bergières 11
 jusqu'au di 27 sept. : *Adolf Wölfli*.

Musée des arts décoratifs, Villamont 4
 jusqu'au di 6 sept. : *Vannerie traditionnelle d'Afrique et d'Asie*.

Cinéma d'Oron, Oron-la-Ville
 ve 3, sa 4 juillet, 20h.30 : *Buffalo Bill et les Indiens*, de R. Altman (USA, 1976).

Cinéma de la Grande Salle, CHEXBRES
 ve 26, sa 27 juin, 20h.30 : *La Cité des Femmes*, de F. Fellini (Italie, 1980).
 ma 30 juin, me 1er juil., 20h.30 : *Buffet froid*, de Bertrand Blier (France, 1980).
 ve 3, sa 4 juillet, 20h.30 : *Le Chef d'orchestre*, d'Andrzej Wajda (Pologne, 1980).
 ma 7, me 8 juil., 20h.30 : *Maman a cent ans*, de Carlos Saura (Espagne, 1979).

LA TOUR-DE-PEILZ
 Château de La Tour-de-Peilz
 sa 27 juin, dès 17h. : *Rhésus*, Jean-Paul Liardet, Pierre Bensusan (si pluie, Salle des Remparts, dès 19h.).

THIERRENS Grande salle
 ve 26 juin, 20h.15 : *Michel Bührler*. Rés. : (021) 95 62 78. Fr. 10.-, 12.-, 15.-.

MONTREUX
Festival de jazz : du ve 3 juillet (soirée reggae & salsa) au di 19 juillet. Rés. : (021) 61 33 84.

GENÈVE
Bois de la Bâtie
 du lu 22 au di 28 juin : *Festival du Bois de la Bâtie*. du lu au je, de 20 à 23h.; ve et sa de 14h. à ...; di de 14 à 20h. Parmi les groupes locaux ou suisses de rock : *Néon*, *Beau Lac de Bâle*, *Overseas*, *Pavillon B.*, *Yodler Killers*, *Technicolor*, *Electric Toys*, *Code*, *James Con Hielo*, *Maston's Sister Band*, *Santé publique...* - *Etron Fou Leloublanc* (France) et les chanteurs *Claude Astier* et *Giovanna Marini*. Org. : COF.

New Morning
 ma 30 juin, 21h. : *Mongo Santamaria*.

CAC - Cinéma Voltaire
 jusqu'au ma 30 juin : rétrospective *Zsolt Kézdi Kovacs*, réalisateur hongrois.

Claire de Lune

“Moins d’Etat” = Liberté des profits !

Pour tout cela, les impôts des travailleurs sont bons à prendre ! Mais quand il s’agit de la sécurité sociale, du développement de la formation professionnelle, d’améliorer les conditions de travail du personnel des hôpitaux, des CFF ou des PTT, Messieurs les bourgeois crient : “moins d’Etat, moins d’impôts” !

“Plus de liberté” ? La formule est encore plus démagogique. Elle signifie en clair : à chacun pour soi et vivent les inégalités ! Le mouvement ouvrier s’est toujours battu — insuffisamment même en Suisse, voyez la sécurité sociale ! — pour des services sociaux collectifs qui favorisent les plus défavorisés, assurent des conditions élémentaires communes pour tous : hôpitaux, formation scolaire de base, prévoyance sociale, transports publics. Nous savons, l’école le montre, par exemple, que ces services ne suppriment pas pour autant les discriminations sociales. Ils constituent néanmoins un acquis minimal sur lequel le mouvement ouvrier peut s’appuyer pour élargir les services publics collectifs et combattre ainsi les inégalités. En outre, ces services sociaux sont la solution la moins chère pour les travailleurs et pour la société. Comparez l’AVS aux caisses de pension, les écoles privées aux écoles publiques, le coût social de la voiture et celui des transports collectifs !

En combattant ces services sociaux, la bourgeoisie préconise la liberté... des inégalités sociales et des prix ! C’est dans ce sens aussi qu’il faut comprendre les diverses interventions de ces derniers mois en faveur de la privatisation de certains services publics. Et en matière d’impôts, c’est la même chanson : les partis bourgeois, qui sont prêts à diminuer aujourd’hui les impôts sachant qu’ils les récupéreront demain, s’opposent à toute indexation des barèmes fiscaux et toute nouvelle recette perçue sur la richesse.

Pendant les années de haute conjoncture, la majorité des directions ouvrières a cru qu’une “fidèle collaboration” avec les partis bourgeois, dans les administrations publiques et les gouvernements, permettrait d’étendre les services sociaux de l’Etat. Aujourd’hui, sous prétexte de “sauver l’Etat social”, elles en viennent à cautionner les restrictions budgétaires ou les impôts antisociaux.

C’est le plus sûr chemin menant à l’impasse. Aux restrictions budgétaires et aux pressions bourgeoises, les syndicats des services publics et du privé, l’ensemble du mouvement ouvrier ne pourront résister que par leur action indépendante. Comme l’ont entamée les travailleurs de la fonction publique de Genève. Leur lutte pour les 40 heures, les 5 semaines de vacances et le déblocage des effectifs n’est pas seulement nécessaire pour améliorer leurs conditions de travail; elle vise aussi à défendre la qualité des services publics. Elle a déjà obtenu le soutien de l’ensemble des syndicats et partis ouvriers de Genève. Elle en a besoin d’autres encore, d’une mobilisation nationale du mouvement ouvrier et syndical (en particulier des PTT et CFF) pour battre une fois en brèche la démagogie patronale et bourgeoise.

M. Thévenaz, 17 juin 1981



Interfoto
Egalité des droits

Une victoire qui en appelle d’autres

Donc, le principe de l’égalité des droits entre hommes et femmes a été accepté par une majorité de 60,3 o/o des voix, ce qui constitue un résultat indiscutable et encourageant. On aurait pu craindre, à l’instar de la votation sur “Etre solidaires”, que les arguments idéologiques (protection de la famille, maintien de la femme au foyer) et des motifs économiques (places de travail, salaires) prennent le dessus. Il n’en a rien, ou presque rien, été, ce qui s’explique par plusieurs facteurs.

D’abord, l’acceptation du suffrage féminin, il y a dix ans, avait constitué une première défaite historique des conceptions les plus réactionnaires à propos des femmes, ce qui a certainement limité l’audience des ténors sexistes dans la présente votation. Ensuite, le développement du travail féminin, et donc de l’expérience tant de l’inégalité en matière salariale que de la capacité des femmes à se mettre à égalité avec les hommes dans le travail ont certainement été des facteurs d’adhésion importants. Enfin, le fait que la nouvelle disposition constitutionnelle ne soit pas, exception faite des salaires, immédiatement applicable a entraîné l’approbation des voix bourgeoises.

Le véritable test

En réalité, c’est là que les effets de cette votation vont être soumis à un véritable test. Dès que les résultats ont été connus, le Conseiller fédéral Furgler s’est empressé de rassurer ceux qui craignent une évolution trop rapide de la législation pour remédier aux inégalités dans les domaines du droit civil, des assurances sociales, de la formation, etc... Il faudra sans doute s’attendre à ce que les Chambres fédérales, sous la férule de leur majorité bourgeoise, fassent le nécessaire pour ralentir et édulcorer, voire bloquer, tout progrès sur ce plan.

Le test le plus sérieux, cependant, viendra des progrès que pourra faire le principe de l’égalité dans le domaine salarial. Déjà, dans la campagne, les associations patronales avaient déclaré ne pas se sentir concernées par le postulat de l’égalité salariale, celui-ci relevant plutôt de “idéologie”. Il est vrai que le patronat a une conception extrêmement restrictive de l’égalité salariale puisque, pour lui, seule la comparaison entre des postes et une évaluation

des fonctions rigoureusement identiques est autorisée, ce qui permet évidemment de ne pas aborder le fond du problème de l’inégalité salariale, soit les divisions entre emplois féminins et masculins. Celles-ci renvoient, pour partie, à des inégalités dans la formation, et aux appréciations défavorables des fonctions occupées par les femmes. Il suffit, à cet égard de s’en rapporter aux différentes enquêtes que La Brèche a publiées, notamment à propos des ouvrières de l’horlogerie et de la chimie (no 255), pour s’en convaincre. Nous sommes donc au-devant

de dures luttes syndicales si nous voulons inscrire l’égalité salariale dans la réalité des faits.

Ce constat ne doit pas, cependant, empêcher de souligner que cette victoire a une valeur symbolique très importante. Grâce à elle il va être possible de relancer le combat pour l’égalité à un niveau supérieur. Ainsi, sur le plan cantonal, ce succès ouvre de nouvelles perspectives de campagne pour l’égalité notamment dans le domaine de la formation professionnelle. Sur le plan syndical, il devient maintenant urgent de relancer les négociations sur l’égalité salariale, sans attendre l’expiration des conventions collectives; il devient urgent de procéder à des enquêtes sur les salaires et le travail féminin afin de pouvoir mener des luttes concrètes pour l’égalité. Bref, ce résultat est un pas en avant important qui laisse augurer d’autres victoires.

André Meylan

ATELIERS PUBLICS D’APPRENTISSAGE : RÉSULTATS ENCOURAGEANTS A ZURICH

Le canton de Zurich a voté, le week-end dernier, sur une initiative en faveur d’ateliers publics d’apprentissage qui avait été lancée à l’origine par le PSO, pour être ensuite appuyée notamment par le PS zurichois, les POCH et certaines sections syndicales. Le contenu de l’initiative est similaire à celui de l’initiative fédérale “Pour une formation professionnelle et un recyclage garantis” actuellement en cours.

Malgré le fait que la presse bourgeoise a mené une campagne énergique contre l’initiative, il a été possible d’atteindre, au niveau du Canton de Zurich un pourcentage de 35 o/o de Oui, ce qui est incontestablement un bon résultat car il correspond environ au total des voix de la gauche. Les résultats dans la ville même sont encore meilleurs puisqu’il y a eu 33 038 Oui contre 44 528 Non, soit une minorité acceptante de l’ordre de 42 o/o. Dans deux arrondissements ouvriers de la ville, l’initiative a été acceptée. C’est dire que l’écho de l’initiative a été important chez les salariés, ce qui n’est pas pour étonner, car chacun connaît les difficultés actuelles que rencontrent les jeunes dans la formation professionnelle. La bourgeoisie ne s’est pas, pour sa part, trompée sur la signification de ce vote car, tout en criant victoire, elle a été obligée de reconnaître que l’adhésion au système de l’apprentissage de maîtrise n’est pas aussi forte qu’elle l’espérait. L’éditorialiste de la Neue Zürcher Zeitung incrimine à cet égard l’artisanat, qui ne donnerait pas le meilleur exemple dans le domaine de l’apprentissage et aurait mieux fait de ne pas se plaindre du fait que les apprentis doivent actuellement aller à l’école trop souvent ! Il conclut en conséquence : “Le résultat des votations ne doit pas être interprété comme un oreiller de paresse”. Rassurons-le tout de suite : cette votation ne peut que nous encourager dans nos efforts pour faire aboutir l’initiative fédérale en cours !

A. Meylan

Hygiène et Contrat collectif dans la maçonnerie

La Brèche : La F.O.B.B. a engagé une action en vue d'améliorer les conditions d'hygiène sur les chantiers. En quoi consiste cette action?
Jacques Robert : Cette action s'inscrit dans le cadre général des problèmes qui nous préoccupent sur les chantiers. Ce n'est pas nouveau. Jamais les installations sanitaires n'ont été suffisantes sur les chantiers. Ça concerne tout le monde. Aujourd'hui, il y a d'une part le conflit que nous avons avec les entrepreneurs de la maçonnerie au niveau suisse, d'autre part, on doit renouveler cette année toutes nos conventions cantonales du second œuvre. On tente de sensibiliser les travailleurs là-dessus parce que l'élaboration d'un règlement, c'est une revendication qu'on peut présenter. Et puis, il faut utiliser tous les moyens qu'on a pour agiter un petit peu les travailleurs, leur faire prendre conscience des problèmes qui peuvent se poser.

**** Très concrètement, comment intervenez-vous ?**

— C'est un problème latent. Périodiquement, il y a des travailleurs qui nous en parlent lorsqu'on passe sur les chantiers, qui téléphonent, qui en parlent dans les assemblées. Les plaintes, c'est surtout au niveau des peintres, qui souvent relèvent qu'il n'y a pas de W.C. sur les chantiers, qu'ils sont obligés d'aller dans le bistrot du coin ou dans la cave du bâtiment... Donc, c'est des interventions qu'on fait de temps en temps. Et cette année (et c'est en fait en cela que consiste cette action), on a fait un ou deux articles dans la presse syndicale, on en a parlé entre nous, au niveau des permanents, nos délégués sont sensibilisés à ce problème, posent des questions sur les chantiers, demandent à voir les installations sanitaires et en parlent avec les travailleurs. Chaque fois, quand on va discuter avec les ouvriers, entre midi et 1 heure ou pendant les 9 heures, on pose la question de savoir si ça joue ou pas.

Généralement, ça joue pas. Dans la maçonnerie, il y a rarement un lavabo mais souvent un simple robinet, pas de savon, les W.C., c'est les fameuses quatre tôles posées au-dessus d'un trou, innommable machin qui ne devrait plus exister depuis longtemps. Dans le second œuvre, quand le chantier s'est transformé et qu'on a dû démonter les installations des maçons, il ne

"On tente de sensibiliser les travailleurs"

Entretien avec Jacques Robert, secrétaire syndical FOBB-Genève

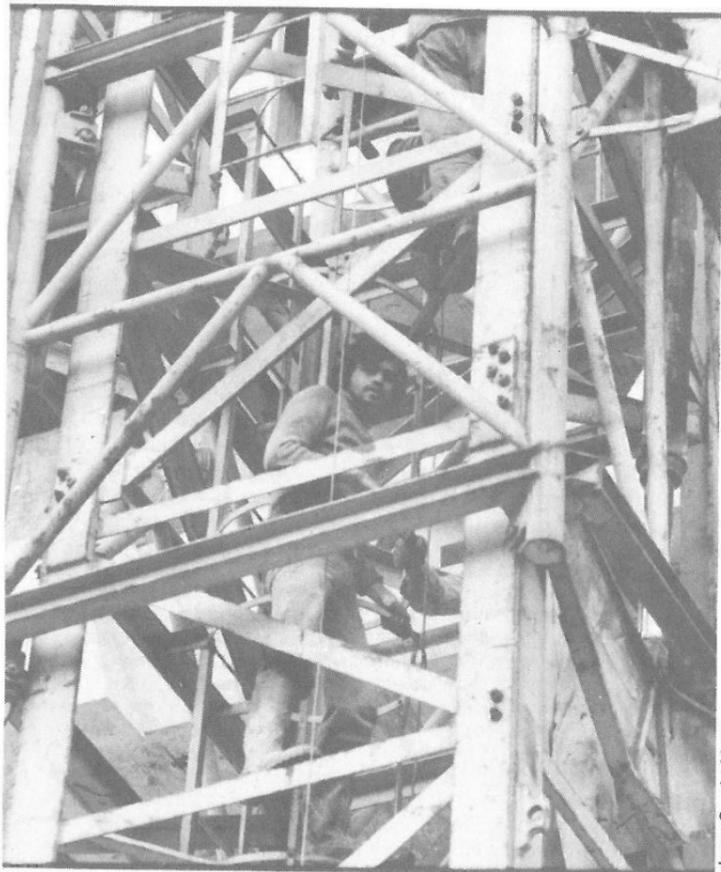


Photo Sergio Medina

reste plus rien. Les architectes ne veulent pas faire l'effort d'organiser le bâtiment de manière à pouvoir ouvrir un local sanitaire, installer un W.C. Récemment, à COOP 2000, il y avait un W.C. pour tout

le chantier. Le type qui travaillait à un bout, il lui fallait 20 minutes pour aller aux toilettes... Et quand un peintre avait besoin d'eau au 8ème, il devait descendre au rez-de-chaussée.

**** Avez-vous obtenu des résultats concrets immédiats de la part des patrons ?**

— Oui, ils prennent des mesures, mais qui sont rarement satisfaisantes. Quand on leur dit : "il y a 150 travailleurs sur ce chantier, il y a un W.C. qui n'est pas rattaché aux égouts, pas d'eau, pas de lavabo, pas de savon, vous trouvez ça normal ?", ils sont d'accord avec nous, mais ils ne font pas forcément ou pas tout de suite le nécessaire. Dans la mesure où les travailleurs sont assez sensibilisés à ce problème, on prône directement l'arrêt de travail, parce qu'autrement les patrons se contentent d'amener un pot de savon rose, alors que ça ne suffit évidemment pas. Dès que l'occasion se présentera, on va donc faire en sorte que l'arrêt de travail ait lieu.

**** Ce que vous exigez maintenant, c'est le respect du règlement en vigueur ? Mais vous désirez améliorer celui-ci, puisque l'amélioration des conditions d'hygiène est inscrite dans votre catalogue de revendications ?**

— Il existe un document paritaire national, une annexe à la convention collective nationale de la maçonnerie, qui doit être revu entièrement. Ça fait partie des revendications présentées sur le plan national. On a fait un projet, qui, s'il est réalisé et respecté, permettra d'avoir des conditions correctes. Sur le plan cantonal, il y a un règlement que des inspecteurs font respecter si on les appelle. Ce règlement est, de plus, en effet très rarement respecté et il est très insuffi-

sant (formules très vagues quant aux W.C., douches inexistantes, etc.). Alors, plutôt que de revenir sur ce règlement cantonal, revu en 1976, il faut qu'on parvienne sur le plan national, dans le cadre du renouvellement de la CCT, à changer ce règlement sur l'hygiène et l'ordre sur les chantiers et en étendre l'application aux professions du second œuvre également.

**** Cette action s'inscrit donc dans une perspective de sensibilisation et de mobilisation à la base d'une manière générale et sur un plan national en vue de l'échéance conventionnelle de la fin de l'année ?**

— Oui, il faut provoquer la réaction des travailleurs qui ne sont pas spontanément toujours poussés à réagir dans ce sens-là parce qu'ils sont habitués à ces mauvaises conditions. Ça ne surprend aucun maçon, aucun peintre, de rentrer dans un chantier sans installations sanitaires... Sur le plan national, comme à Genève, le travail de sensibilisation se fait dans le cadre des activités pour le renouvellement de la CCT. Il y a eu un affichage sur toute la Suisse romande. D'ailleurs on va certainement faire une affiche consacrée exclusivement à ce problème sanitaire. On en discutera dans les réunions qu'on a maintenant au niveau romand, ce comité romand d'action de la construction (CRAC). Dans certains cantons, on a créé un comité de lutte pour l'occasion. A Genève, c'est le comité des maçons, en collaboration avec le comité des contremaîtres et des machinistes qui a pris en charge la campagne qui a organisé l'affichage et des assemblées. Une affiche de section a été faite également.

La prochaine échéance pour nous, c'est le 13 juin, la conférence nationale de la maçonnerie où on doit en principe dénoncer la CCT, ce qui nous donnera les mains libres pour toute action nécessaire. On veut la dénonciation de la CCT parce qu'en faisant confiance aux négociations habituelles nous n'avons pas obtenu du patronat les améliorations indispensables qui sont dues aux travailleurs. Sans convention collective, donc sans paix du travail, on peut envisager d'autres moyens de lutte qui seront, j'espère, plus efficaces, pour faire comprendre aux patrons que pour assurer la relève sur les chantiers et attirer les jeunes, il y a mieux à faire que d'imprimer des prospectus... Les travailleurs sur les chantiers méritent aussi de suivre le progrès en ce qui concerne les conditions de travail.

Contrat collectif de la maçonnerie :

L'enjeu du renouvellement

Il apparaît de plus en plus clairement que le renouvellement du "contrat collectif national de la maçonnerie et du génie civil" constituera cette année l'une des échéances centrales dans la lutte syndicale en Suisse. Deux articles de La Brèche (no 253 et 242) ont déjà informé des exigences syndicales et de l'attitude patronale en traçant les diverses étapes du conflit jusqu'à ce jour.

Rappelons tout simplement que la FOBB se bat pour des revendications tout à fait élémentaires :

- * réduction de la durée de travail de 2 heures avec compensation du salaire (durée actuelle à l'échelle nationale : 47,5 heures);
- * 4 semaines de vacances (5 à partir de 50 ans) sans obligation de prendre 2 semaines en hiver;
- * 13e salaire sans possibilité de restriction pour des raisons disciplinaires;
- * participation des cadres et apprentis à la convention collective;
- * un 2e pilier paritaire;
- * une augmentation réelle des salaires;
- * la révision du règlement sur l'hygiène et la sécurité sur les chantiers.

Le sens profond de cette lutte

L'objectif syndical se limite au rattrapage partiel, dans la construction, des conditions de travail existant dans les autres branches industrielles. Sa lutte intervient à un moment où le bâtiment va fort et où les entrepreneurs se plaignent du manque de relève (à l'échelon national seuls 1500 apprentis-maçons sur une offre de 5000 places d'apprentissage). Malgré cela les entrepreneurs bloquent. Hypocritement, ils invoquent le renchérissement du coût de la construction suite au relèvement des taux hypothécaires, comme si le destin des ouvriers du bâtiment était de payer les profits des banques.

En réalité ils veulent mettre à genoux les syndicats et asséner une leçon aux travail-

leurs afin d'avoir les coudées plus franches par la suite. Ils veulent utiliser le contrat collectif contre les travailleurs, comme frein, dans une situation où la pénurie de main-d'œuvre pourrait pousser les salaires vers la hausse. Ils interprètent la votation du 5 avril sur "Etre solidaires" comme une invitation à tenir les prix de la construction grâce à la surexploitation des saisonniers.

Dans ces conditions, la lutte syndicale dans la construction n'est plus seulement une action pour améliorer les conditions de travail mais une bataille pour imposer au patronat le respect de la dignité ouvrière. C'est notamment cette dimension qui explique pourquoi l'on assiste dans le bâtiment, en dépit de difficultés de mobilisation exceptionnellement importantes, au développement lent mais sûr d'une véritable combativité.

Deux faits récents indiquent cette évolution :

* La Conférence professionnelle du 13 juin

Cette assemblée nationale décisionnaire des maçons et manœuvres de la FOBB a décidé à l'unanimité et sans abstention la dénonciation du contrat national le 30 juin pour le 31 décembre 1981. L'importance de la décision apparaît si l'on sait que le contrat national n'a été dénoncé auparavant qu'à deux reprises depuis 1938. De plus, il a été décidé d'organiser la mobilisation à l'échelle régionale et d'envisager une manifestation nationale en cas d'échec des négociations en automne.

* Le ralliement des syndicats minoritaires

Les syndicats chrétiens et évangéliques avaient appuyé jusqu'à présent les propositions de la Société suisse des entrepreneurs depuis l'automne passé, laissant planer sur ce conflit un très grave risque de division. Depuis le mois de mai ces syndicats ont changé de position et le syndicat chrétien a décidé le 13 juin également la dénonciation du contrat national.

En avant pour la victoire syndicale ! Qui-conque connaît la réalité sur les chantiers suisses sait que les ouvriers ont cruellement besoin de ce succès !

Faucher

Assemblée des délégués du Syndicat du Livre et du Papier (SLP) :

Le Comité Central du SLP a constaté que la votation à la base n'était pas invalidée, tant que la preuve d'une falsification n'était pas faite. Pour nous, cette appréciation s'exprime positivement : tant qu'il n'y a pas de preuve de falsification des votes, Fredy Aeberli doit être considéré comme le premier prétendant à la présidence du SLP. Le Comité Central du SLP est aussi d'avis que dans tous les cas tous les membres du syndicat doivent décider de l'élection du président, si nécessaire par une nouvelle votation à la base en automne. Le problème est qu'actuellement, selon les statuts, c'est l'assemblée ordinaire des délégués qui est l'instance élective pour la présidence. On ne peut donc exclure que le courant autour de Gerster tente de procéder à l'élection du président par l'assemblée des délégués, sans attendre les résultats de l'enquête à propos de la votation à la base.

L'Etat bourgeois garant de la démocratie syndicale ?

L'ensemble des documents de la votation à la base sont maintenant entre les mains des autorités juridiques bernoises. De son propre chef, le secrétaire central Limacher s'est adressé aux autorités bernoises en déposant une plainte personnelle pour "suspicion de falsification électorale". Conséquence pratique de cet acte : le syndicat - et donc aussi le courant Aeberli - n'a plus la possibilité de consulter le matériel de votation. Une enquête syndicale interne est ainsi rendue impossible. Les autorités ayant la possibilité d'exiger la présentation de documents internes au syndicat (par exemple pour des comparaisons d'écritures), il n'est pas impossible qu'elles y mettent du leur pour faire traîner toute l'histoire. Puisque, finalement, il n'y a que les "extrémistes" à avoir intérêt à ce que l'enquête parvienne rapidement à un résultat...

Pour Limacher, tous les moyens sont donc bons dans la lutte à l'intérieur du syndicat. Rappelons que le même Limacher avait annoncé quelques jours avant l'élection qu'il démissionnerait si Aeberli était élu. Le même personnage fit savoir prématurément à la presse que le résultat de l'élection n'était pas valable. Et ce fut encore lui qui indiqua que l'élection du président devait se dérouler lors de l'assemblée des délégués de Baden. Ce qui est naturellement bien plus favorable à Gerster, car lors de ces assemblées tous les délégués bâlois et les bernois votent en bloc pour lui, alors que dans la votation à la base, au moins un tiers des membres de ces sections a voté pour Aeberli.

Lors de l'assemblée des délégués des 18/19 et 20 juin, une série de propositions importantes pour l'orientation du SLP seront soumises à la discussion. Le scandale de la votation à la base autour de l'élection du président (cf. La Brèche no 255) influencera cependant beaucoup le climat. Après sa défaite en votation à la base, le président sortant, Gerster, maintiendra-t-il sa candidature ? C'est là une des grandes interrogations de ces journées.

Dans les remous de l'élection du président



a démocratie persécutée?
La guerre des communiqués
 Pour la première fois de leur histoire, les 18 000 membres du Syndicat du livre et du papier avaient à désigner leur président dans le cadre d'un référendum. Ainsi en avait décidé l'assemblée extraordinaire des délégués du 28 mars qui avait cédé une partie de ses prérogatives afin de permettre à la base de se déterminer entre le président Gerster et le vice-président Frédy Aeberli - devenus ainsi ipso facto les porte-drapeau des deux courants principaux qui agitent la fédération.

Par sa démarche antisyndicale, Limacher a déjà obtenu que le journal des patrons imprimeurs déqualifie la votation à la base : "Après cette affaire publique de falsification, sa crédibilité (de la votation à la base) ne pourra à l'avenir que se heurter à un scepticisme des plus forts".

De la part des patrons, c'est un point de vue parfaitement compréhensible. Les votations à la base ont montré clairement par deux fois, avec un résultat ne souffrant aucune contestation, que les membres du SLP n'étaient pas prêts à avaler tout cru ce que les patrons leur présentaient.

Des propositions importantes en discussion

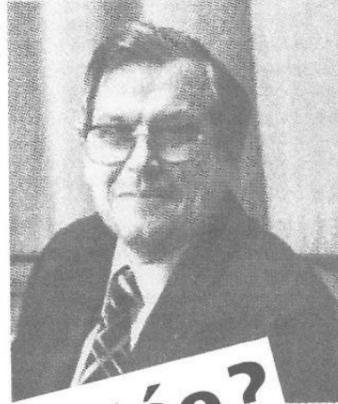
La revendication d'un salaire

minimal égal pour les hommes et les femmes n'a pu être réalisée dans le nouveau contrat collectif (CCT). Une proposition de la section de Zurich, qui demande l'organisation d'une conférence féminine nationale, montre que l'aile progressiste du SLP continue à considérer que les "droits égaux" sont une affaire importante pour l'ensemble du syndicat.

Les propositions de Genève, Lausanne et Zurich visant la réunion périodique au niveau national des hommes de confiance, traduit un large besoin d'échange d'expériences à ce niveau-là. Les rencontres de ce type qui se sont déroulées durant les négociations contractuelles ont montré que les "constructeurs du syndicat" dans les entreprises voulaient aussi avoir leur mot à dire dans la politique syndicale



Les deux candidats à la présidence, F. Aeberli et E. Gerster (ci-dessous).



ARGUMENTS



Formation professionnelle :

DES ATELIERS PUBLICS POUR PERMETTRE AUX JEUNES DE CHOISIR LEUR PROFESSION

Pour modeler la demande de places d'apprentissage à leur convenance, les patrons s'efforcent actuellement de généraliser des concours d'entrée dans les secteurs les plus convoités (mécanique, électricité, employé(e)s de commerce, etc.). Pudiquement, ces examens très sélectifs sont appelés "tests d'aptitude". En juin dernier, à Genève, le taux d'échecs y était de 66 o/o pour les élèves issus de 9e G (l'ensemble des élèves n'appartenant pas aux sections pré-gymnasiales en fin de scolarité obligatoire).

Ce système revient dans les faits à nier toute possibilité de choix professionnel pour la majorité des jeunes des milieux populaires. Et ceci, sans que les candidats reçus ne réussissent mieux qu'auparavant - avant l'introduction des "tests d'aptitude" - les examens du CFC (Certificat Fédéral de Capacité).

Mais il y a plus grave. Souvent, les tests ne se contentent pas d'évaluer des connaissances scolaires, des aptitudes psycho-techniques, ils visent aussi à juger le degré de soumission du candidat aux normes de la production capitaliste. Par exemple, les concours mis au point par l'UIM (Union des Industriels de la Métallurgie) mesurent la capacité de maintenir les cadences dans un effort de longue durée.

Pendant une heure, les candidats sont astreints à effectuer des additions. Toutes les trois minutes, un chronomètre pointe le nombre d'opérations réalisées. Sur cette base, les "psychologues" construisent une "courbe de résistance à l'effort". Supporter des cadences infernales, c'est décisif pour qui veut avoir le droit de se former en mécanique industrielle à Genève !

Instrument d'intervention sur le marché de l'apprentissage, les concours d'entrée mesurent aussi la conformité psycho-morale des jeunes aux exigences du patronat. Le quasi-monopole de l'économie privée sur la formation professionnelle est la condition bien sûr de ces manipulations. C'est pourquoi le développement de possibilités d'apprentissage dans des Ateliers Publics de Formation peut seul garantir un véritable droit à une formation professionnelle de qualité et librement choisie pour les jeunes les plus défavorisés.

notes... notes... notes... notes... notes... notes... notes... notes... 1

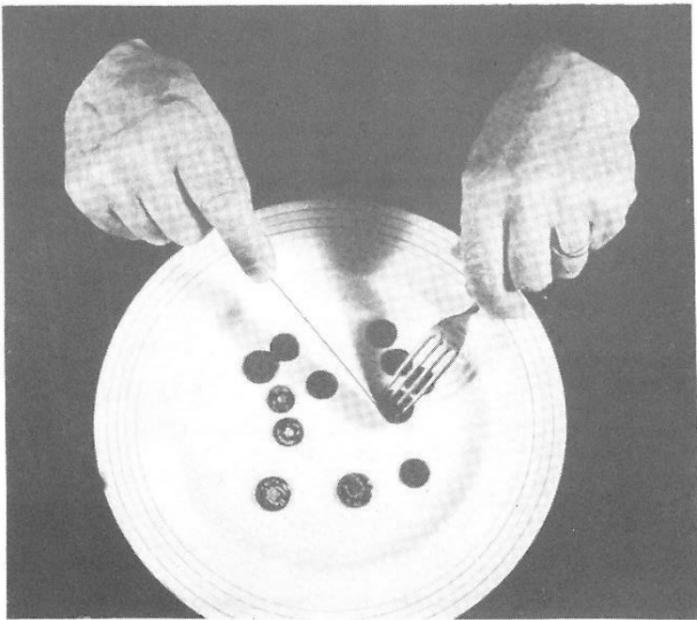
Genève :

VOTATION SUR LES IMPÔTS

La bourgeoisie genevoise peut souffler... L'initiative fiscale du Parti du Travail (PdT) a été repoussée de justesse (45 o/o de oui, 55 o/o de non). Ce résultat est une véritable leçon pour le mouvement ouvrier.

En lançant l'initiative seul, sans consulter les autres forces du mouvement ouvrier, le PdT montrait clairement qu'il priorisait l'affirmation de son organisation (échéance électorale oblige) sur la construction d'un large front unitaire de la gauche. Ce choix sectaire a donné le champ libre au Parti socialiste genevois (PSG) pour soutenir le contre-projet du radical Ducret (tout en disant oui du bout des lèvres à l'initiative du PdT).

Il ne fait aucun doute que cette division de la gauche genevoise, dont la volonté de collaboration du PSG au gouvernement est la principale responsable, a ruiné les chances de succès de l'initiative "pour la justice fiscale". Cela malgré l'appui massif qu'elle a reçu auprès des travailleurs.



Deux questions dominent les revendications avancées ces derniers mois par les travailleurs des services publics : l'adaptation des salaires et la diminution du temps de travail avec compensation des effectifs. Prétentions "abu-

sives" de "privilegiés", comme l'affirment si facilement la droite et ses officines de presse ? Le tableau (approximatif) suivant démasque à lui seul ce mensonge :

Tableau 1

Temps de travail et salaires dans les principaux cantons et la Confédération

Canton	Horaire	Vacances	Salaire minimum	Augmentations réelles
Confédération	44 heures	4 semaines (5 à 50 ans, 6 à 60 ans)	Fr. 2 209.-	6,1 à 1,3 o/o en mars 1981
Zurich Canton	44 heures	4 semaines (5 à 50 ans, 6 à 60 ans)	Fr. 1 547.-	-
Zurich Ville	44 heures	4 semaines (5 à 50 ans, 6 à 60 ans)	??	2 o/o et minimum Fr. 600.- revendiqué
Berne Canton	44 heures	3 semaines + 3 jours (4 à 30 ans, 5 à 50 ans)	Fr. 1 945.-	-
Berne Ville	44 heures	??	Fr. 1 760.-	4,5 o/o, Fr. 1 200.-/an minimum revendiqué
Bâle Ville	45 heures	4 semaines (5 à 50 ans, 6 à 60 ans)	Fr. 1 667.-	-
Genève	42 heures	4 semaines (5 à 50 ans, 6 à 60 ans)	Fr. 2 060.-	revendication diminution du temps de travail
Vaud	43 heures 20	4 semaines (5 à 50 ans, 6 à 60 ans)	Fr. 2 027.-	4 o/o, Fr. 1 050.-/an minimum revendiqué
Neuchâtel	42 heures	3 semaines (4 à 36 ans, 5 à 50 ans)	Fr. 1 921.-	-
Fribourg	44 heures	4 semaines (5 à 50 ans, 6 à 60 ans)	Fr. 1 402.-	-
Valais	44 heures	3 semaines (3,5 à 35 ans, 4,5 à 45 ans)	??	-

Les conditions de travail des "fonctionnaires" — dont l'essentiel des effectifs est concentré dans les PTT, les CFF, les transports publics cantonaux, les Services Industriels et de voirie, les hôpitaux et le corps enseignant — ne sont, à l'exception des enseignants (vacances plus longues), guère différentes de celles de la majorité des travailleurs.

Dans presque tous les cantons, les salaires minimaux sont inférieurs à 2 000 francs par mois. Pour le personnel de la Confédération, qui vient d'obtenir une adaptation des salaires réels (hausse dégressive de 6,1 o/o pour les bas revenus à 1,3 o/o pour les hauts revenus) après les manifestations de cet hiver, il faut bien voir que ce résultat n'est que le rattrapage d'un retard. Depuis 1972, les salaires réels n'avaient pas été relevés et depuis 1978 la compensation intégrale du renchérissement n'avait pas été accordée, permettant à la Confédération d'économiser 200 millions sur le dos du personnel. Et encore, ce rattrapage n'est que partiel : les syndicats demandaient 5 o/o à 7 o/o d'augmentation. A la suite de cette adaptation, les syndicats ont demandé, dans plusieurs cantons, une hausse des salaires et la suppression des plus basses catégories. Au taux d'inflation actuel de 6 o/o, on peut déjà prévoir que de nouvelles adaptations seront nécessaires en fin d'année pour maintenir le pouvoir d'achat.

Quant au temps de travail, le bilan est clair : à l'exception de Genève, Neuchâtel (horaire plus bas mais vacances moins longues) et partiellement Vaud, aucune diminution d'horaire n'est intervenue, en dépit de toutes les promesses de jadis sur "le passage progressif aux 40 heures" d'ici le début des années 80 ! Pendant ce temps, sous la pression du blocage des effectifs, la charge de travail s'est accrue. L'évolution comparée des effectifs et des charges dans les CFF en donne un exemple parfaitement clair. En 1974, les autorités fédérales ont établi le blocage des effectifs au niveau de cette année, soit 41 031 personnes employées. Depuis, l'effectif n'a même pas été maintenu mais a baissé pour atteindre 38 003 personnes en 1978. Ces deux dernières années, une légère augmentation a fait remonter l'effectif à 38 113 en 1979 et 38 367 en 1980. L'augmentation des effectifs entre 1979 et 1980 a été de 0,7 o/o alors que, pour la même année, l'augmentation du trafic-voyageur a été de 5,5 o/o et celle du trafic-marchandises de 5,2 o/o (avec même une pointe de 11,2 o/o au début 1980, suivie d'une diminution vu la conjoncture). Quoi d'étonnant, dans ces conditions, à ce que Services Publics (28 mai 1981) relève : "Les temps de travail maximaux, les tours de repos minimaux ainsi que le nombre des jours fériés et de repos ancrés dans la loi doivent être observés". Les compressions budgétaires se font au mépris des acquis légaux !

Au cours du "mouvement de la fonction publique" de Genève, des indications analogues ont été données par les syndicats, spécialement dans les établissements hospitaliers où les effectifs budgétés n'ont pas été remplis, où le personnel soignant n'est pas remplacé lors de congé-maladie, et les charges de travail du personnel des services (nettoyage, cuisines, buanderies) se sont également accrues.

LA VPOD ET LE MOUVEMENT GENEVOIS

On pourrait multiplier de tels exemples. Ils montrent, partout, que les économies budgétaires imposées par la bourgeoisie se traduisent simultanément par un alourdissement des conditions de travail et une dégradation de la qualité des services publics : suppression des petites lignes CFF, hôpitaux surchargés, retard des dossiers à l'AVS/AI en sont des signes parmi d'autres.

Dans ce contexte, le mouvement de la fonction publique de Genève prend une importance nationale, pour les syndi-

cats comme pour l'ensemble des travailleurs de la fonction publique. Toutes ses revendications sont axées sur la diminution du temps de travail (horaires, vacances, congé-maternité) et l'augmentation des effectifs. Si la mobilisation engagée aboutissait, elle ouvrirait une brèche dans toute la politique bourgeoise de compression des effectifs des services publics.

Réuni les 22 et 23 mai, le Comité Fédératif national de la VPOD a donné son plein appui à ce mouvement à la suite du débrayage. Ce soutien est évidemment positif. Mais l'écart reste encore grand entre une telle prise de position et l'engagement national du syndicat dans la lutte pour les 40 heures et le déblocage des effectifs. Il en va d'ailleurs de même pour le personnel fédéral : les adaptations de salaires n'étaient en effet qu'un volet des revendications, l'autre étant l'introduction des 40 heures et la suppression du blocage des effectifs. Or sur ce plan, la mobilisation n'a pas été poursuivie depuis cet hiver. La majorité des directions syndicales des services publics semble au contraire éviter la confrontation sur cette question, en se contentant d'obtenir des améliorations salariales. Si celles-ci ne sont, évidemment, pas négligeables, elles ne répondent pas au problème, de plus en plus ressenti par les travailleurs, de l'accroissement de la charge de travail.

Au dernier Congrès de la VPOD, des "Directives pour la conduite des mouvements revendicatifs" ont été adoptées, qui contenaient en particulier la diminution du temps de travail et des augmentations d'effectifs. Une minorité des délégués avait été battue sur deux propositions importantes : l'introduction d'un salaire minimum (fortement combattu comme "irréaliste" par la direction) et l'organisation de journées d'action nationales sur les 40 heures et les effectifs (conçues comme moyen de pression nationale pour faire avancer les négociations dans les différents cantons). La direction s'y était opposée en disant que le syndicat, confronté à 26 employeurs cantonaux, 1 employeur fédéral et des centaines d'employeurs communaux, ne pouvait unifier tous ces mouvements.

Ce qui s'est passé ces derniers mois montre au contraire la validité des positions défendues jadis par la minorité. Sur les plans fédéral, cantonal et communal, le personnel a commencé à s'engager dans des manifestations sur des objectifs identiques. A Genève, la force du mouvement tient justement au fait qu'il a su unifier les travailleurs de toutes les catégories face au même employeur. Quant au salaire minimum, le tableau ci-dessus montre à l'évidence sa justification !

Nul doute que si la VPOD s'était engagée, lors de son dernier Congrès, à concentrer ses forces sur des actions nationales autour du salaire minimum, de l'adaptation au renchérissement, des 40 heures et des hausses d'effectifs, elle aurait accru son audience et son recrutement dans certains secteurs (hôpitaux par exemple) et serait aujourd'hui en meilleure position pour avancer dans les différents cantons, élargir l'exemple genevois, soutenir les revendications du personnel fédéral. Une manifestation nationale des services publics (fédéraux, cantonaux et communaux) sur ces thèmes permettrait certainement de commencer à modifier le rapport de forces face aux pressions de la bourgeoisie.

LES RÉSERVES FINANCIÈRES EXISTENT !

L'intransigeance mise par le Conseil d'Etat genevois, conseillé et poussé par les milieux patronaux, pour ne pas céder sur les 40 heures montre d'ailleurs pourquoi une mobilisation nationale des syndicats est devenue nécessaire. A la politique centralisée du patronat, il faut une réponse

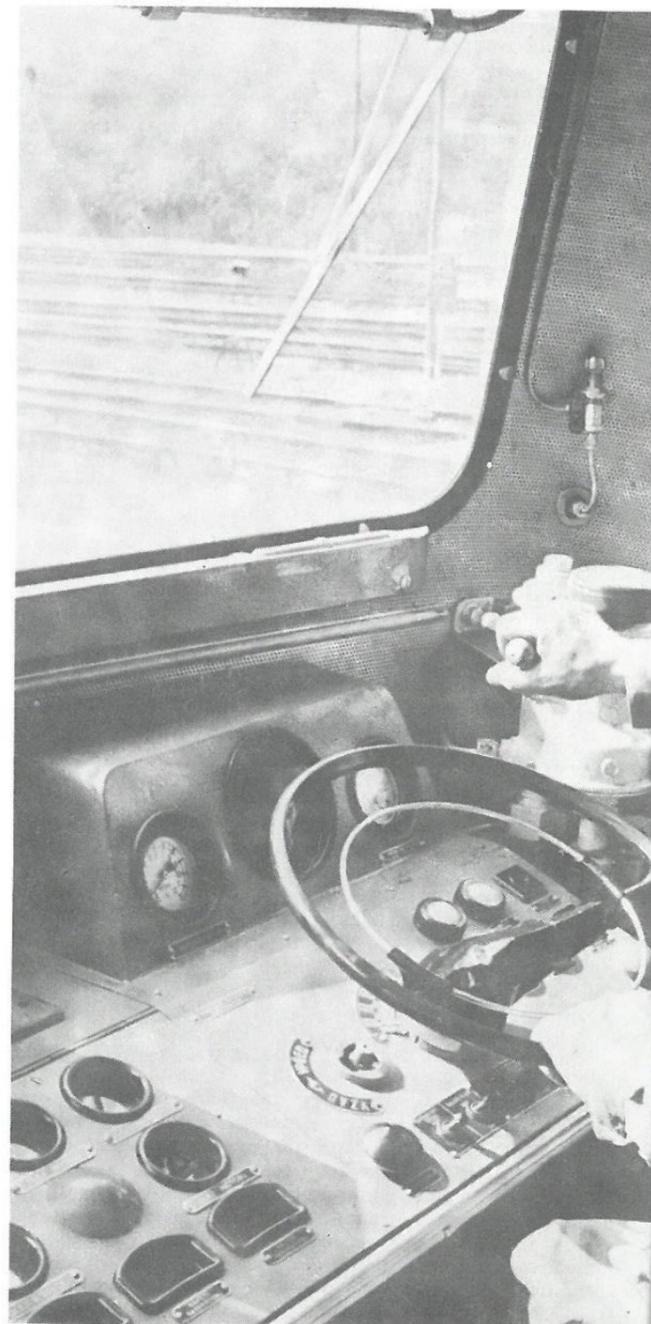
Depuis la fin de l'année dernière, la "grogne" s'est étendue aux services publics : manifestations du personnel fédéral tessinois à Bellinzona, débrayage et "Brèche" en a déjà rendu compte. Dans ce dossier, nous abordons sur la situation dans les services publics. Le tableau ci-dessus n'est qu'un instrument facile de la propagande des services publics et des conditions de travail du personnel.

LES SERVICES PUBLICS SOUS LA PATRONALE

centralisée des organisations ouvrières. Cela n'est pas seulement nécessaire pour obtenir gain de cause, mais aussi pour faire échec à la propagande systématique de la bourgeoisie et de ses partis contre les services publics.

Cette propagande se concentre sur deux arguments essentiels : les déficits budgétaires ne "permettraient pas" d'améliorer les conditions de travail et la campagne pour "moins d'Etat" (diminution d'impôts, privatisation de certains services publics).

L'argument financier est démenti, en partie du moins,



manifestée à plusieurs reprises chez les travailleurs des à Berne et Genève, manifestation d'un millier de fonctionnaires dans la fonction publique genevoise. "La us essayons de faire le point, de manière plus générale, est éloquent : l'image du "fonctionnaire rond de cuir" urgeoise pour s'opposer à l'amélioration des services

ES PUBLICS RESSION

par la presse patronale elle-même ! Le Bulletin du SDES (Société pour le Développement de l'Economie Suisse, Genève, No 7 / 1981) termine ainsi une étude sur les budgets de la Confédération, des cantons et des communes : "Les budgets pour l'année 1981 font craindre que dans toute une série de cantons, dans les communes en général et surtout dans les grandes villes, les efforts d'économies se relâchent. Si rien n'est fait pour enrayer cette évolution en période de plein emploi, les pouvoirs publics vont absorber une part de plus en plus importante du produit national



brut, laissant ainsi de moins en moins de place à l'initiative individuelle".

Il faut évidemment lire sous ce dernier terme les profits de l'industrie privée ! Toute l'offensive bourgeoise pour comprimer les dépenses publiques vise en effet à maintenir une part importante à l'expansion des profits au détriment des services collectifs (car lorsqu'il s'agit de contrats intéressants comme la construction des routes ou les dépenses d'armement, la bourgeoisie met en sourdine son "moins d'Etat" !). Or les résultats financiers des cantons et des communes au cours de ces trois dernières années font apparaître une nette amélioration de la situation financière. La bourgeoisie redoute dès lors que les travailleurs des services publics, qui ont dû accepter des charges plus lourdes, utilisent cette situation favorable pour réclamer leur dû.

Le déficit global des pouvoirs publics (Confédération, cantons et communes) a en effet évolué comme suit au cours de ces dernières années :

Tableau 2

Evolution du déficit des pouvoirs publics (en millions de francs)

	Confédération	Cantons	Communes	Ensemble
1970	+ 210	-246	-428	- 445
1975	-1 309	-615	-515	-2 268
1978	- 719	-215	+525	- 409
1979	-1 715	- 79	+400*	-1 394
1980 (budget)	-1 291	-800	-200*	-2 291
1981 (budget)	-1 174	-850	-200*	-2 224

* estimation

source : SDES, Revue des faits de la semaine 1981 / 7

Plus de la moitié de ce déficit est à la charge de la Confédération depuis le milieu des années 70. Mais nous avons déjà souvent répété que ces 1 à 1,5 milliards pourraient être couverts sans autre par les recettes nouvelles proposées par la gauche (impôt sur l'héritage, les avoirs fiduciaires, lutte contre la fraude fiscale — qui fait perdre 1 à 2 milliards par an à l'Etat).

Quant aux cantons et aux communes, ils ont stabilisé leurs déficits en 1978/79 et connaissent en général une situation plus favorable. Certes, les budgets 1981 des principaux cantons prévoient dans 16 cantons des déficits accrus, dans 9 une diminution de ceux-ci et pour Schaffhouse un excédent de recettes :

Tableau 3

Prévisions des déficits cantonaux pour 1981

Canton	Déficit en millions	Variation par rapport à 1980
Zurich	28,0	-
Berne	96,5	+ 9,9 o/o
Zoug	12,1	+ 7,6 o/o
Fribourg	22,5	+28,3 o/o
Bâle Ville	52,9	+ 5,2 o/o
Argovie	27,0	-30,5 o/o
Tessin	105,6	-24,8 o/o
Vaud	80,0	-35,6 o/o
Neuchâtel	16,2	+78,8 o/o
Genève	147,1	+84,7 o/o
Total tous cantons	863,3	+ 2,1 o/o

même source que pour le tableau 2

Mais ces données budgétées doivent être révisées en baisse dans la plupart des cas. Premièrement, les recettes fiscales (et spécialement les impôts sur les bénéfices, vu la bonne conjoncture) ont été plus favorables que prévu. Dans un canton comme Genève, cela a réduit de moitié le déficit prévu ! A tel point que le Conseil d'Etat a été prêt à sacrifier 35 millions d'impôts l'an prochain pour couler l'initiative du Parti du Travail¹⁾. Deuxièmement, comme l'admettait le SDES (Revue des faits de la semaine 1/1981), "il faut bien voir toutefois qu'à côté de ces dettes, il y a d'importantes fortunes administratives et financières". Enfin, une modification plus progressive des barèmes fiscaux, taxant plus fortement les hauts revenus et la fortune, permettrait, dans la plupart des cas, de couvrir les déficits. L'ensemble de ces facteurs permet de comprendre — et on peut leur faire confiance dans ce cas ! — que les organes patronaux s'inquiètent... de l'amélioration de la situation financière des cantons et des "risques de relâchement" de la politique de restrictions budgétaires.

La conclusion, pour le mouvement ouvrier, est évidente. Pendant plusieurs années, la majorité des directions syndicales a accepté de reporter les revendications à cause de la situation financière des pouvoirs publics, allant même jusqu'à accepter l'introduction de la TVA. Aujourd'hui, même ces sacrifices ne sont pas compensés, alors que la situation est meilleure. C'est maintenant qu'il faut rattraper

per ce retard, par une mobilisation décidée pour la diminution du temps de travail et le déblocage des effectifs !

OFFENSIVE BOURGEOISE CONTRE LES SERVICES PUBLICS

La bourgeoisie tout au contraire ne veut en rien céder au "relâchement". Elle accentue même ses pressions, sous le slogan "moins d'Etat", pour diminuer les prestations des services publics.

D'un côté, démagogie électorale évidente, les partis bourgeois et les gouvernements cantonaux proposent des diminutions d'impôts. L'accroissement de la charge fiscale des salariés, à cause de la "progression à froid", donne une audience à de telles propositions. Mais c'est un marché de dupes ! Les rabais proposés ou introduits aujourd'hui seront vite rattrapés demain avec le renchérissement et les adaptations de salaires. Par contre, les partis bourgeois et les autorités s'opposent farouchement à deux mesures qui sont pourtant les seules favorables pour les salariés, aujourd'hui et à plus long terme : l'indexation des barèmes fiscaux au renchérissement (pour éliminer la "progression à froid") et une taxation plus forte de la fortune et des hauts revenus. Dès lors, les diminutions d'impôts proposées ne reviennent à rien d'autre qu'à maintenir la pression aux déficits pour dévaloriser les services publics et les conditions de travail.

Pendant ce temps, de l'autre côté, les interventions parlementaires bourgeoises se développent pour obtenir la privatisation de certains services. Deux exemples, déjà en cours, montrent le sens de cette offensive.

L'ouverture du tunnel routier du Gotthard a du coup privé les CFF d'une part importante de ses recettes, accroissant ses déficits alors que les transports privés routiers y trouvent tout avantage. Dans les télécommunications, une société privée à participation suisse et étrangère s'intéresse vivement à l'exploitation commerciale de la radio-diffusion par satellite en en revendique le bénéfice au détriment du monopole des PTT et de la SSR. La logique est claire : pour la bourgeoisie, le mot d'ordre "moins d'Etat" revient tout simplement à privatiser les secteurs rentables en laissant l'Etat socialiser les pertes sur le dos des contribuables !

Le Comité fédératif de la VPOD s'y est déjà vivement opposé et Services Publics (4 juin 1981) souligne à juste titre : "La devise 'Plus de liberté — moins d'étatisme' lancée par les partis des magnats de l'économie devient du cynisme pur. Cela signifie purement et simplement : plus de liberté pour les magnats de l'économie — moins de possibilités pour l'Etat de protéger les petits et ceux qui ne disposent pas de moyens de production contre la liberté du monde économique". Et l'article ajoute : "Celui qui croit aujourd'hui que la question de la reprivatisation ne se posera pas en Suisse et, concrètement, pour notre fédération, risque bien d'avoir un réveil pénible".

DÉFENSE DES SERVICES PUBLICS ET PARTICIPATION GOUVERNEMENTALE

Dans les services publics, les syndicats sont donc placés devant une tâche centrale pour éviter d'avoir "un réveil pénible" : défendre les conditions de travail et du même coup la qualité des services publics et sociaux contre l'offensive concertée des partis bourgeois et du patronat.

Comme nous l'avons souligné précédemment, cela exige, de la part des syndicats, une modification importante de leur tactique. La vieille méthode des "acquis progressifs et sectoriels" se heurte en effet à une intransigeance bourgeoise accrue. Pour y faire face, la mobilisation unitaire des travailleurs des services publics devient nécessaire, comme l'ont entamée les syndicats genevois. Mais ce changement ne viendra pas tout seul. Il exige, de la part des militants dans les sections et de la part des instances centrales, un travail d'explication, des propositions concrètes pour surmonter les réticences, héritées du passé, du "à chacun ses affaires" (dans mon secteur, dans mon canton, dans ma commune).

En même temps, la défense des conditions de travail et de la qualité des services va confronter les syndicats à des problèmes politiques. Traditionnellement, les parlementaires du Parti socialiste suisse ou du Parti du Travail, et plus encore les magistrats socialistes, étaient présentés comme les "défenseurs des travailleurs" dans les parlements et les gouvernements. Fidèles à leur politique de collaboration gouvernementale avec les partis bourgeois, ces députés et ces magistrats (Ritschard en tête) sont prêts à sacrifier les intérêts immédiats des travailleurs aux "intérêts publics"... du secteur privé et de la bourgeoisie. C'est ainsi, par exemple, que le Parti Socialiste Genevois, qui prétendait défendre le mouvement de la fonction publique, s'est empressé de donner son aval au projet fiscal bourgeois qui coupait les recettes fiscales.

La question qui est posée aux syndicats de la fonction publique est dès lors la suivante : autant ils doivent tenter d'obtenir le soutien des parlementaires de gauche à leurs revendications, autant il est indispensable qu'ils affirment une totale indépendance politique envers l'Etat bourgeois et les représentants des partis ouvriers qui y siègent. Sans cette indépendance politique et dans l'action, ils seront inévitablement conduits, comme par le passé, à sacrifier les intérêts des travailleurs à ceux de la bourgeoisie, perdant du même coup une part importante de leur audience dans le personnel des services publics. Les militants du PSO dans les syndicats comme ses sections et ses parlementaires mettront au contraire tout en œuvre pour que s'affirme l'unité des travailleurs indépendamment de la bourgeoisie, de ses partis et de son Etat.

Michel Thévenaz, 16 juin 1981

1) Voir les précédents numéros de La Brèche.



Interfoto

Assurance vieillesse et survivants (AVS) :

DES BOURGEOIS SONNENT L'HALLALI

Les difficultés notoires que connaît l'élaboration de la loi sur les caisses de pension (2ème pilier) ont, semble-t-il, eu pour conséquence de réchauffer une vieille légende bourgeoise, qui, sous couvert de "préoccupations sociales" vise en fait à promouvoir le démontage social. Des "scientifiques" expliquent alors gravement que les mécanismes de l'AVS provoquent une "péréquation sociale inversée", la solidarité financière allant des salariés pauvres vers les riches rentiers. Le journal de la bourgeoisie bâloise, la Basler Zeitung, en a déjà tiré la conclusion qu'il ne fallait plus assurer l'indexation intégrale au coût de la vie des rentes supérieures de l'AVS. Il nous semble nécessaire de répondre, non seulement à cette proposition de démontage social qui toucherait de nombreux salariés, mais aussi à ses prétendues justifications scientifiques, qui sont certes intenable, mais n'en créent pas moins une incertitude, un doute, si profitable aux bourgeois dans leur volonté de limiter le développement nécessaire de l'AVS.

Le 1er janvier 1982, les rentiers et les rentières AVS toucheront la légitime compensation au renchérissement de leur rente. Pour beaucoup, qui en ont besoin pour vivre, elle vient bien trop tard. La majorité des rentiers affiliés à des caisses de pension attendront toutefois en vain une indexation intégrale, puisque le système des caisses de pension ne peut la verser que lorsque des capitaux supplémentaires sont à disposition. Le parlement a déjà laissé tomber, dans la loi sur le deuxième pilier (caisses de pension obligatoires) la compensation du renchérissement promise et, à l'encontre de certaines prescriptions pourtant précises de la Constitution, il a aussi prévu de procéder à d'autres réductions.

Afin de détourner l'attention des différentes manipulations auxquelles ils se livrent autour du deuxième pilier, certains milieux bourgeois ont lancé depuis quelques temps une campagne de mise en cause de l'AVS "scientifiquement appuyée". Ils prétendent que l'AVS réaliserait une "péréquation sociale inversée", dans la mesure où les salariés pauvres financeraient les rentes maximales des rentiers riches.

Le nivellement par le bas, nouvelle recette bourgeoise

En conséquence, la Basler Zei-

tung exigea le 22 avril de ne plus prévoir de compensation du renchérissement pour les rentes maximales. En se gardant toutefois bien de proposer en même temps l'augmentation réelle des rentes minimales. Cette proposition revient donc à un nivellement par le bas de l'AVS, après que le deuxième pilier a déjà été passablement raboté. Voilà bien le démontage social sous couvert de "préoccupations sociales"! La rente maximale de l'AVS s'élève actuellement à 1 100 francs pour les personnes seules et à 1 650 francs pour les couples. Pour de nombreux rentiers qui touchent une rente de cet ordre de grandeur, la rente AVS est de loin la source de revenu la plus importante. Au coût de la vie actuel, il n'y a vraiment aucune raison de procéder à des diminutions, alors que l'on ne pipe mot des millions de revenus des capitalistes!

La légende d'une AVS qui ne serait pas sociale

La légende d'une AVS qui ne fonctionnerait pas socialement fut lancée il y a quelque sept ans par le grand capitaliste zougnois et ancien conseiller national A.C. Brunner, qui lui aussi exigeait la baisse des rentes supérieures et en perdit son

siège au Conseil national. L'année passée, le sociologue bernois W. Schweizer a remis à neuf ce rossignol dans son rapport sur la situation économique des rentiers en Suisse.

Schweizer part de l'exemple (réel) d'un serrurier et d'un fondé de pouvoir, tous deux mariés et bénéficiant de rentes AVS dès 1975. Le serrurier obtient une rente AVS de couple de 1 170 francs par mois, le fondé de pouvoir la rente maximale (d'alors) de 1 500 francs. Si ces deux hommes avaient versé leurs cotisations AVS dans une caisse de pension depuis 1948, ils n'auraient obtenu, pour des raisons de techniques de financement, que des rentes mensuelles de 130 et 260 francs, soit 9 fois, respectivement 5,8 fois, moins qu'avec l'AVS. Arbitrairement Schweizer prend alors ces rentes, laminées par l'inflation, des caisses de pension comme unité de comparaison avec l'AVS, dont le système est beaucoup plus avantageux. Ce que les deux salariés, sur la base d'une espérance moyenne de vie égale, reçoivent de l'AVS en plus, il désigne cela faussement comme une "cotisation de solidarité" de la génération active. Cette cotisation est évidemment bien plus élevée pour le fondé de pouvoir que pour le serrurier : Schweizer en conclut donc à une "solidarité inversée" de l'AVS!

Les caisses de pension : une râpe à salaire ?

Au cas où les chiffres de Schweizer joueraient, ils ne démontreraient encore pas ce que croit le sociologue bernois. Premièrement, l'on ne peut comparer fondamentalement le principe de la répartition des fonds (AVS) et celui du capital de couverture (caisses de pension) de manière aussi primitive. Si la comparaison était valable, Schweizer n'aurait fait que démontrer qu'une caisse de pension ne paie, pour des cotisations égales, que 5,8, respectivement 9 fois

(et pour une travailleuse même près de 12 fois) moins que l'AVS. Les caisses de pension seraient alors précisément des râpes à salaires.

Comment fonctionne l'AVS ?

Deuxièmement, et c'est décisif, les cotisations à l'AVS sont de manière analogue aux rentiers répartis entre différentes couches de revenus et leurs cotisations sont extrêmement différenciées. Actuellement, environ 3,5 cotisants correspondent à un rentier AVS. Les cotisations reçues sont constamment reversées sous forme de rentes, c'est-à-dire sont réparties des travailleurs actifs aux rentiers (principe de la répartition). Comme les rentes sont liées légalement aux revenus obtenus auparavant par les rentiers, la répartition se déroule au premier degré entre actifs et rentiers bénéficiant d'un revenu avant la retraite semblable. Prenons l'exemple de travailleuses ayant un salaire mensuel de 2 000 francs (12 salaires par années). Leur employeur verse le 8,4 o/o des salaires (168 francs pour chacune) à la caisse de compensation AVS (avec d'autres cotisations destinées à d'autres buts). 3,5 cotisations de ce type (Fr. 588.-) ne servent qu'au financement de la rente d'une collègue retraitée, qui elle aussi gagnait auparavant 2 000 francs par mois et touche légalement une rente de 840 francs. Comme on le voit, il suffit d'un supplément de 252 francs par mois (588 + 252 = 840), qui représentent un versement de solidarité de l'AVS à cette travailleuse, qui serait plus élevé si son revenu était plus bas. Par contre, 3,5 cotisations d'employés qualifiés touchant un salaire de 3 740 francs par mois suffisent pour payer la rente maximale d'un de leur collègue retraité. Dans le cas de directeurs gagnant par exemple mensuellement 10 000 francs, 3,5 cotisations produisent 2 940 francs, alors que la rente d'un directeur retraité ne peut s'élever à plus de 1 100 francs par mois. Le supplément de 1 840 francs ainsi dégagé est à disposition

de l'AVS pour des versements de solidarité aux rentiers moins avancés.

La péréquation sociale est réalisée

De même les subventions de l'Etat à l'AVS (actuellement 18 o/o des dépenses) et les intérêts du fonds de compensation sont aussi utilisés pour augmenter les rentes les plus basses, comme les cotisations des femmes travailleuses mariées, qui vu la limite maximale des rentes, ne sont pas complètement utilisées pour la "formation des rentes". Année après année se déroule donc une péréquation sociale de "haut en bas", dont le sens n'est pas modifié même si l'on tient compte des rentes de couples, des indépendants et des personnes sans revenus. La "péréquation sociale inversée", des pauvres aux riches, de l'AVS n'est qu'une légende à but politique.

Pour le développement de l'AVS

Par contre ce n'est nullement une légende que d'affirmer que l'AVS, même quand la comparaison est correcte, verse — à cotisations égales — des rentes, bien plus élevées que les caisses de pension. Lorsque le nombre des rentiers augmente en comparaison de celui des cotisants, le taux de cotisation doit certes être un peu augmenté. Mais l'AVS reste encore bien plus avantageuse que les caisses de pension, avec leur système du capital de couverture si peu résistant à l'inflation, leur hauts coûts administratifs et leurs grandes marges de risques, les faux frais et les bénéfices des assurances privées intéressées.

L'AVS est et reste la meilleure et la moins chère des assurances que l'on puisse concevoir. Elle ne doit pas être démontée, mais développée et seul son développement permettra de réaliser la retraite à la carte et les revendications légitimes des femmes travailleuses.

J. Steiger

Le conseiller d'Etat Schnyder démissionne du PS à Bâle :

Déjà lors des interventions policières menées en accord étroit avec la bourgeoisie, contre les manifestations antinucléaires, de locataires, d'occupants d'immeubles, etc., et à cause aussi de son soutien ouvert au projet de PFS, Schnyder avait été durement mis en cause dans le PS. Ce qui n'était au fond que l'expression de la situation contradictoire du PS, "entre les classes", qui ne peut que s'aiguiser lors de tensions et de conflits sociaux.

Lors des dernières élections au Conseil d'Etat, Schnyder ne fut désigné comme candidat par son parti que de peu. Il put cependant ensuite faire valoir que contrairement au candidat de la gauche, Mattmüller, il avait, lui, été élu, avec l'appui des voix bourgeois bien sûr. Depuis longtemps déjà Schnyder refusait démonstrativement d'assister aux séances du Parti socialiste.

Dès lors le PS, s'il voulait rester un tant soit peu conséquent et crédible, devait exiger sa démission. Mais il ne le fit pas, ne pouvait pas le faire, à cause de sa division d'une part et parce que d'autre part un tel pas mettrait en question toute sa politique parlementaire et gouvernementale — hors de portée des décisions de la base et ainsi l'un des moyens privilégiés de sa politique de manœuvres et de compromis — y compris au niveau de l'Assemblée fédérale et du Conseil fédéral.

Avec la sortie de Schnyder, le PS bâlois perd son deuxième siège gouvernemental; le premier était détenu par Schmid, qui fut exclu du PS, mais conserva sa fonction de conseiller d'Etat.

La situation dans le PS de Bâle-Ville

Sans aucun doute, les mouvements de masse "périphériques" au mouvement ouvrier (de l'occupation de Kaiseraugst au mouvement pour un centre autonome en passant par les actions de locataires), qui sont forts à Bâle, et leur volonté de recourir aussi, si nécessaire, à des actions directes "illégalistes", sans trop de respect pour "l'Etat de droit", ont fortement influencé le PS de Bâle-Ville ces dernières années, alors que le mouvement ouvrier, encore sous l'influence dominante de la droite et de sa politique de stricte collaboration n'entra quasiment pas en action (comme lors de la fermeture de Firestone, qui fut en fait admise sans broncher).

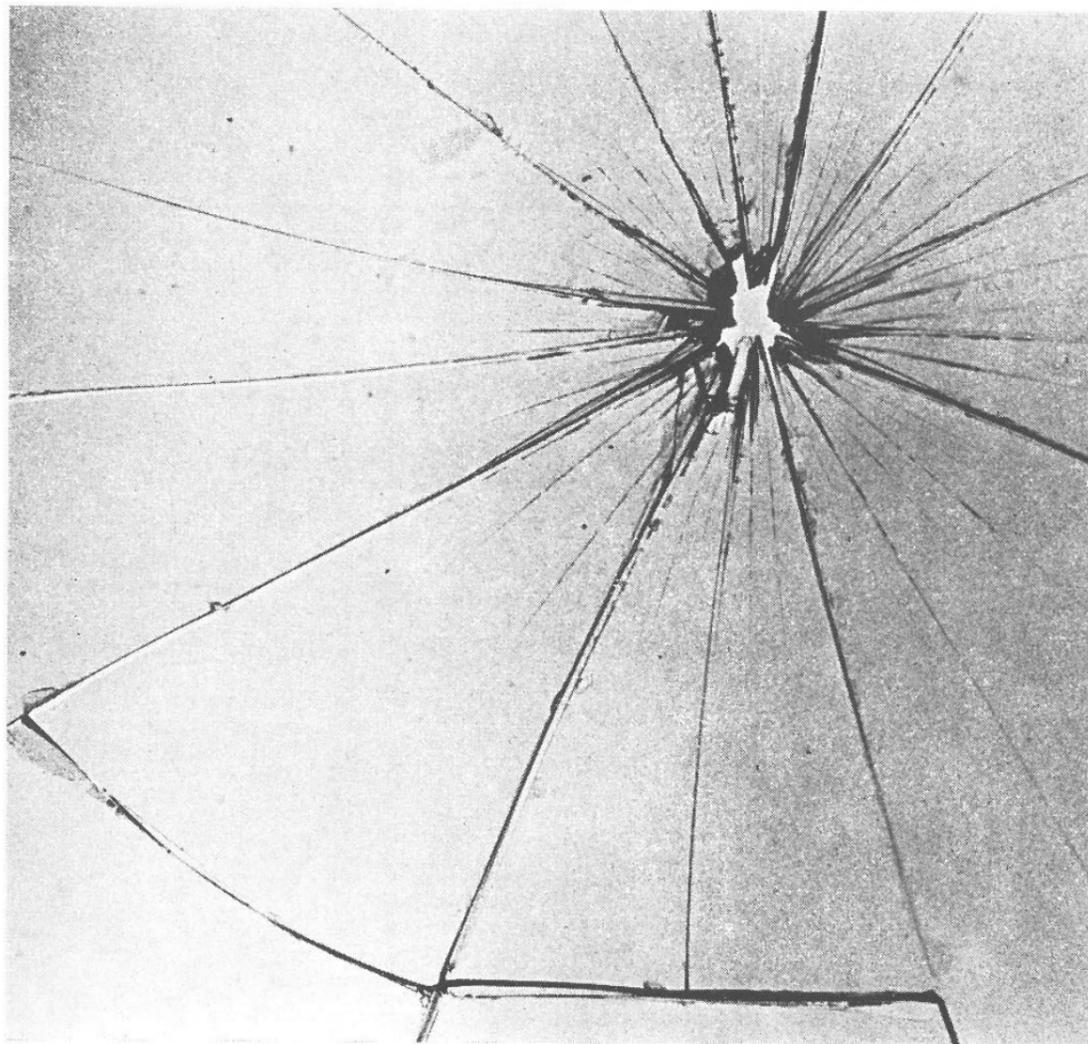
Dans ce cadre, le PS et la gauche portent justement la responsabilité d'être restés bloqués devant ces différenciations et ces différentes possibilités d'action, puisqu'ils avaient délaissé les syndicats aux bons soins de la droite. Inversement, quelques courants de ces mouvements de masse empêchèrent qu'ils ne s'orientent stratégiquement en direction du mouvement ouvrier.

La force de la droite socialiste

Cette "division" dans les luttes sociales se répercute à l'intérieur du PS. La droite, dont la base traditionnelle se trouve dans les syndicats, en particulier dans la VPOD (secteur public) et dans la FCTP (chimie), constitue l'un des courants du PS. Comme à Zurich, elle s'est regroupée l'année dernière sous le sigle d'une "Communauté d'action des sociaux-démocrates et des syndicalistes". Elle regroupe des fonctionnaires syndicaux de poids et d'importants mandataires socialistes dans l'administration. Elle garantit ainsi l'imbrication des carrières syndicales et administratives,

Les disputes autour du centre autonome des jeunes de Bâle ont entraîné la démission du Parti socialiste (PS) du chef cantonal de la police Schnyder, qui était pendante depuis des années. Le prétexte immédiat fut fourni par la collaboration de la police bâloise avec des commandos de casseurs. Malgré les tentatives d'esquive de la direction du PS, une assemblée de délégués décida d'exiger, à l'initiative de la gauche, la mise en place d'une commission d'enquête "neutre" : c'était un nouveau vote de défiance à l'égard de Schnyder. Il en tira les conséquences, non sans affirmer qu'il restait social-démocrate et qu'il conservait sa fonction, puisqu'il avait été élu par le peuple comme personnalité (grâce à sa politique de répression conséquente et "populaire") et non pas comme représentant du PS...

UNE QUERELLE QUI NE CLARIFIE RIEN



avec leurs revenus substantiels, tout en étant consciente de la nécessité de s'appuyer sur les travailleurs pour gagner les élections et obtenir des postes syndicaux. Elle défend donc dans le cadre de l'"Etat de droit" quelques revendications sociales. Elle rassemble la majorité du groupe parlementaire socialiste, soit 18 membres du Grand Conseil et compte aussi dans ses rangs les 2 membres socialistes du Conseil d'Etat (Schnyder et Wyss). Elle s'est solidarisée avec Schnyder et a accusé la direction de pratiquer un "extrémisme de gauche"; toutefois actuellement elle cherche à éviter une scission ouverte, même si elle pense apparaître de plus en plus comme une fraction publique, comme lors des élections au Conseil bourgeoisial en cours. Il est remar-

quable qu'après la démission de Schnyder — le même soir où le PS avait une assemblée des délégués — elle puisse tenir une assemblée avec 200 (!) personnes.

La gauche et le "marais"

De l'autre côté nous avons la gauche, Jeunesses socialistes incluses, qui se réfère constamment aux mouvements de masse et en retour subit leur influence. Ce sont des intellectuels, des enseignants, enfants de mai 68, qui n'ont aucun lien avec les syndicats, les considérant même comme des freins. Ils n'ont pas de projet de construction, ni dans les mouvements, ni dans le Parti, où ils apparaissent en tant qu'individus. Ils sont présents dans

presque toutes les organisations de quartiers et dans les assemblées de délégués du PS que la droite déserte. La gauche compte 5 membres du Grand Conseil. Les Jeunesses socialistes ont salué la démission de Schnyder avec joie, en expliquant que maintenant les POCH n'auraient plus de quoi critiquer le PS. Là s'arrête leur réflexion...

En outre il existe encore deux courants qui se situent entre ces deux fronts :

— le courant qui s'engage pour l'unité du parti et qui subit donc la pression des deux camps — et surtout celle de la Communauté d'action, puisque son intérêt aux carrières n'est pas moindre. Il regroupe quelques fonctionnaires syndicaux, dix députés au Grand Conseil et la majorité de la direction du

Parti. On peut sans aucun doute y ranger Hubacher et Gerwig, les dirigeants nationaux du PSS. A l'égard de Schnyder, ce courant s'est efforcé jusqu'à maintenant de lui montrer jusqu'où ne pas aller trop loin, afin de ne pas trop donner le flanc à la critique de la gauche. En conséquence, le commentaire de la direction après la démission de Schnyder est d'une pauvreté de contenu rarement atteinte : il aurait placé sa personne au-dessus du parti et du problème objectif : "en mettant trop vigoureusement son moi au premier plan" (communiqué du PS du 26 mai 1981). Et Gerwig expliqua, dit et écrivit, dans le "Blick" du 27 mai (qui semble devenir le bulletin interne des sociaux-démocrates) que Schnyder était "incapable comme Conseiller d'Etat. Un homme qui ne lit jamais un livre et n'est pas capable de discuter". Nous verrons bien, camarade Gerwig, de quel côté tu seras lorsque l'"Etat de droit" cherchera à imposer Kaiseraugst...

— Finalement, il existe aussi quelques syndicalistes "plus conscients", comme par exemple le président du Cartel syndical, Kurt Walter, qui ne se rangent dans aucun de ces groupes et se placent manifestement sur la réserve.

Poser les questions politiques et organisationnelles fondamentales !

La possibilité, avivée un instant par la démission de Schnyder, d'une scission du parti semble actuellement ne plus être discutée. Il faut voir que la Communauté d'action dispose clairement de la base la plus forte et la mieux organisée, avec une stratégie de collaboration de classe assez claire — qui n'a pas encore perdu tout attrait en Suisse, malgré quelques changements — qu'elle tient le gouvernail et qu'elle sera certainement capable de s'imposer face à cette gauche "flottante" qui n'est liée organisationnellement à rien et surtout pas à la classe ouvrière.

Le problème serait moins grave si la gauche posait au moins la problématique politiquement intéressante et la question de l'inévitable confrontation avec l'Etat bourgeois soulevées par les mouvements de masse dans le cadre de la lutte des classes. Et donc de la nécessité du renforcement et de la réactivation des syndicats, de la nécessité du front unique de toutes les organisations ouvrières. Tant que ce n'est pas le cas, tant que cette gauche — qu'elle soit à Zurich, Bâle, Genève ou dans le "Groupe d'Yverdon" — n'est pas liée à une réactivation de la classe ouvrière, le débat autour d'une scission du parti ou du retrait du PS du Conseil fédéral — qui lui aussi provoque des "grosses" vagues — n'apportera pas de clarification.

A court et moyen terme l'opposition entre d'un côté la droite et les syndicats et de l'autre la gauche et le parti comme elle s'exprime à Zurich et, malgré certaines différences, aussi à Bâle est des plus dangereuses et menaçantes. Car elle nourrit d'une part une animosité antisindicaliste désastreuse, voire même une négation du rôle central et historique de la classe ouvrière, qui précisément prospère dans le milieu des mouvements de masse et se trouve théorisée aujourd'hui même par un Rudolf Bahro ou un André Gorz. D'autre part, les militants de gauche peuvent encore plus facilement être attaqués dans les syndicats par la droite, se démoraliser; voire se faire débarquer. C'est ce qu'il faut éviter.

André Froidevaux

FRANCE: LA DROITE S'EST FAIT RÉTAMER

En élisant une majorité ouvrière à l'Assemblée nationale, les travailleurs français, stimulés en cela par les premières mesures sociales du gouvernement Mauroy, ont fait plus que confirmer l'élection présidentielle du 10 mai; ils ont aussi préparé des conditions politiques favorables à leurs prochaines luttes. Car "l'état de grâce" invoqué par François Mitterrand ne durera pas indéfiniment. Comme le montre notre entretien avec Alain Krivine, l'attente qui règne dans les entreprises n'est pas synonyme de passivité ou de démoralisation profondes. Quant à la crise capitaliste, ses effets non plus n'attendront pas. La "rentrée sociale" de l'automne risque fort d'être chaude et les partis ouvriers majoritaires ne pourront alors échapper à leurs responsabilités.

Premier tour des élections législatives :

Majorité absolue pour les partis ouvriers

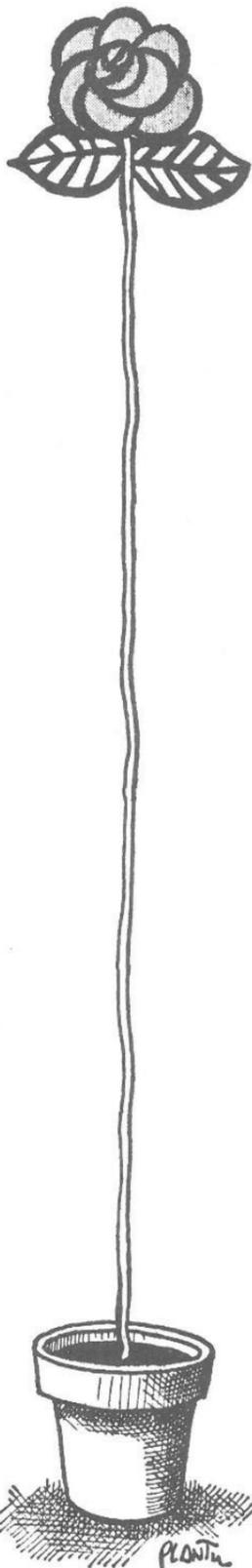
On s'y attendait un peu, même Jacques Chirac, qui, visiblement, ne croyait plus tellement à son slogan "il n'y a pas eu de tournant à gauche". Mais l'ampleur de la poussée est surprenante : si l'on additionne l'ensemble des voix recueillies par le PS et le PC, la barre des 50 o/o est déjà franchie; en tenant compte de tout ce qui s'apparente à la gauche, on arrive au total de 55,77 o/o des voix. Jamais la gauche dans l'histoire de la Ve et de la IVe République n'avait obtenu un score aussi élevé (en 1946, le PCF, la SFIO — ancêtre du PS — et le parti radical n'avaient obtenu que 47,2 o/o des suffrages exprimés).

Cette victoire, qui va bien au-delà de la simple confirmation de l'élection de François Mitterrand profite d'abord au Parti socialiste, qui pourrait bien disposer — vu le système électoral mis en place par les gaullistes — d'une majorité absolue à l'Assemblée nationale.

Le Parti communiste, s'il augmente légèrement le score catastrophique de Georges Marchais, ne retrouve de loin pas son résultat de 1978 (16,18 o/o contre 20,61 o/o). Il risque de perdre ainsi la moitié de sa députation. C'est évidemment ce résultat qui a été accueilli avec une satisfaction non dissimulée à Londres, Washington ou Bonn. Il ouvre ainsi une série de possibilités tactiques — matière dans laquelle Mitterrand a déjà fait ses preuves — au président de la République, qui peut opter, selon les nécessités du moment, entre un gouvernement socialiste homogène, ou de centre-gauche, ou un gouvernement intégrant quelques ministres communistes. Cette dernière hypothèse n'est pas exclue en soi par le tassement électoral du PC, car comme le rappelait "Le Monde" : "En fait l'enjeu de la participation communiste va au-delà de ces supputations. Les socialistes auront sans doute intérêt à partager la responsabilité de la gestion d'une période pour le moins difficile. Il leur faut en effet affronter la crise. Pour cela, ils auront besoin de tous les concours, afin de transformer 'l'état de grâce', dont bénéficie le chef de l'Etat, en consensus social pour une gestion progressiste de cette crise".

Quant à la droite, son échec est sec et sonnant et ses appels aux abstentionnistes pour qu'ils se mobilisent contre la gauche au deuxième tour auront probablement autant d'effets qu'un manuel de natation lancé à un noyé. Ces messieurs supportent mal la défaite; raison de plus pour la confirmer de manière éclatante au deuxième tour!

Eric Peter



(Dessin de PLANTU.)



MEETING AVEC ALAIN KRIVINE A GENÈVE

Mercredi 3 juin, Alain Krivine, membre de la direction de la LCR (Ligue Communiste Révolutionnaire, section française de la IVe Internationale) tenait un meeting à Genève, invité par le Parti Socialiste Ouvrier. 250 personnes y ont participé. Un camarade du PSO a dénoncé la fuite des capitaux français vers le "havre de paix" des banques suisses : le patronat français est le premier à faire la grève, celle des investissements, en mettant ses liquidités en lieu sûr et les financiers suisses, toujours à l'affût, se sont empressés d'en tirer profit!

A cette solidarité des capitalistes, la IVe Internationale oppose la solidarité des travailleurs. C'était le sens du meeting de Krivine. Analysant les résultats du 10 mai et la forte poussée unitaire qu'a manifestée la classe ouvrière, il a montré qu'à la différence de 1936 (où le parti radical, parti bourgeois de masse, participait au Front Populaire) la classe ouvrière est aujourd'hui plus forte, numériquement et politiquement. Elle a derrière elle l'expérience de la grève générale manquée de 1968, des élections générales avortées de 1978 et elle a porté au pouvoir Mitterrand en attendant des partis ouvriers qu'ils satisfassent ses revendications. C'est pourquoi la LCR se bat pour un gouvernement du PS et du PC seuls, sans ministres bourgeois, pour que les travailleurs fassent ainsi l'expérience de leurs directions réformistes (auxquelles ils font encore confiance) et se préparent à se fier à leurs propres forces pour réaliser leurs revendications.

Signe de la solidarité concrète des camarades présents et petite revanche sur la fuite des capitaux : la collecte en faveur des candidatures de la LCR a rapporté 2 200 francs suisses et 600 francs français!

Entretien avec Alain Krivine :

"Le sentiment d'avoir remporté une victoire"

Un climat d'attente

La Brèche : Quelle est la situation dans les entreprises à la suite de la victoire électorale de Mitterrand ?

Alain Krivine : Nous sommes encore dans la phase d'euphorie, qui se manifeste d'une part par le sentiment d'avoir remporté une victoire, la première depuis fort longtemps, et d'autre part par un espoir énorme dans le changement. Les travailleurs n'ont pas voté sur le programme de Mitterrand, que peu d'entre eux connaissaient, mais sur la volonté d'en finir avec l'austérité, si bien que contrairement à ce qui se passe peut-être dans la jeunesse ou chez les enseignants, il n'y a pas dans les entreprises un déferlement d'illusions ou de confiance inconditionnelle vis-à-vis des partis ouvriers. Dans une fraction de la classe ouvrière, il y a même un climat de défiance qui a été alimenté par les expériences qu'elle a faites au cours des 13 dernières années, que ce soit l'échec de la grève générale de 1968, l'échec des élections générales de 1978, ou les retournements fréquents de la politique du PCF, qui a passé en quelques mois d'une politique d'unité — qui était celle de l'Union de la Gauche — à une politique sectaire vis-à-vis du PS et scandaleuse vis-à-vis des immigrés ou de la drogue.

On peut dire qu'il règne dans les entreprises un climat d'attente, car les travailleurs n'ont pas encore fait l'expérience de ce que peut faire un gouvernement réformiste de gauche. Cela peut durer quelques mois, mais on peut pronostiquer

que lorsque la classe ouvrière verra que les socialistes ne cessent de rechercher des alliances avec des secteurs de la bourgeoisie et n'appliquent que très partiellement ses revendications, nous assisterons alors à une mobilisation très importante des travailleurs.

Insolence ouvrière et resyndicalisation

** Alors on attend passivement que la gauche réalise tous les espoirs, ou bien s'agit-il d'une "attente active" ?

— Tout le monde connaît l'euphorie qui s'est manifestée par les défilés dans les rues de Paris et de toutes les villes de province. Elle s'est poursuivie le lendemain dans les entreprises par les "pots de la victoire". Et elle se traduit actuellement par des manifestations d'insolence ouvrière, comme par exemple chez les cheminots qui ont rassemblé toutes les punitions financières — telles que les suppressions de prime, etc. — qui avaient été infligées pendant une année et qui sont allés voir la direction en disant "maintenant que le gouvernement a changé il va falloir nous repayer tout ça".

Plus important encore sans doute, le processus de resyndicalisation marque un changement par rapport aux dernières années.

On sait que la CGT avait perdu 500 000 cartes en 2 ans en raison de l'écoeurement des travailleurs face à la politique de division des directions. Il y a aussi une politisation accrue qui se manifeste par des

vagues d'adhésion aux partis ouvriers et aux organisations d'extrême-gauche, surtout au PS bien sûr, et par des débats et discussions politiques dans les entreprises comme on n'en avait jamais vu. La question qui ressort le plus souvent : "comment faire maintenant pour formuler et faire adopter nos revendications ?".

Pas de chèque en blanc

** Dans un tel climat d'attente, les révolutionnaires, conscients que le gouvernement ne peut aller que dans le sens de la collaboration de classe et du bradage des revendications, ne sont-ils pas un peu à contre-courant ?

— Il est clair qu'il est encore trop tôt pour susciter des expériences d'auto-organisation à une échelle de masse, car cela implique des luttes qui les alimentent. Mais notre rôle est de montrer, au niveau de la propagande, aux travailleurs qu'ils ne doivent compter que sur leurs propres forces, et ne pas donner de chèque en blanc au gouvernement de la gauche. En même temps nous essayons d'organiser sur des points concrets la mobilisation des travailleurs, non pas contre le gouvernement, mais contre les attaques patronales. Enfin, au sein du courant unitaire syndical qui s'est manifesté à une échelle de masse dans le cadre du courant "Unité dans les luttes", nous nous battons pour aller vers l'unité syndicale à la base et la fusion syndicale pour créer une centrale unique.

Propos recueillis par Denfert

Chantage, menaces... D'aucuns pourraient être tentés de dire : une fois de plus. Mais les menaces sont de moins en moins voilées et les échéances de plus en plus précises.

La lettre d'avertissement adressée par le comité central du PCUS au plenum du CC polonais qui s'est tenu le 5 juin ne laisse planer aucun doute sur la signification "profonde" des paroles prononcées par Brejnev lors du 26e Congrès du PCUS et réitérées en conclusion de cette lettre : "L'offensive des forces antisocialistes ennemies en République populaire de Pologne menace les intérêts de toute notre communauté, sa cohésion, son intégrité et la sécurité de ses frontières. Oui, notre sécurité commune". On ne saurait être plus clair.

A l'appui de ces menaces : l'annonce d'une réunion des pays du Pacte de Varsovie à Sofia dans une dizaine de jours. Des rumeurs circulent selon lesquelles le Kremlin exigerait "de faire contrôler les principales voies de communication par les armées des pays voisins à la suite de la perte de confiance à l'égard de la direction du parti et du gouvernement en Pologne". Car tout est là. Les dirigeants soviétiques posent le masque et disent sans détours que ce qu'ils redoutent c'est l'extension du processus révolutionnaire aux autres pays de l'Est.

L'échéance du congrès

Plus que jamais, la date du congrès du POUP apparaît comme une échéance décisive pour les Soviétiques. Quelles que soient les limites prévisibles de ce congrès, vu la volonté de modération exprimée par de nombreux délégués déjà élus, le simple fait que soit simplement défendu un certain nombre d'acquis des luttes antérieures (vote à bulletin secret, nombre illimité de candidats, limitation de la durée des mandats) est déjà en soi intolérable pour le Kremlin.

Même si le courant le plus radical du POUP n'est que faiblement représenté dans ce congrès, les décisions qui "institutionnaliseraient" une telle démocratisation au sein du parti ne pourraient que renforcer le processus d'auto-organisation des travailleurs. On a vu successivement dans les derniers jours les miliciens réclamer le droit de s'organiser dans leur propre syndicat, les prisonniers entrer en révolte contre leurs conditions de détention et la direction du POUP céder devant les exigences de Solidarité qui réclamait la libération des derniers prisonniers politiques de la Confédération de la Pologne indépendante (KPN). Dans ces conditions, l'exagération des bureaucrates

Devant le comité central du POUP, qui s'est tenu le mardi 9 et le mercredi 10 juin, Kania, le secrétaire général, a expliqué que "Les inquiétudes des partis frères sur le prolongement de la crise en Pologne et les conséquences que cela peut avoir sur la sécurité et le développement de la communauté des pays socialistes (étaient) pleinement fondées". Parlant de la lettre envoyée par le PC de l'URSS, il a affirmé : "Nos amis ont pleinement le droit à de telles réactions". Il s'en est pris aussi "aux actions contre-révolutionnaires conscientes (qui) menacent le socialisme et l'existence nationale".

Mais pour l'essentiel Kania a maintenu l'orientation en cours : "Les résultats ne sont pas mauvais". Pour lui "l'attitude idéologique" des 493 délégués déjà élus pour le congrès est "sans ambiguïté". La lettre envoyée par l'URSS, elle, affirme que ces délégués sont des "opportunistes choisis au hasard".

Pologne : sous les menaces de l'URSS,

Le POUP dans la tempête



de Moscou atteint son comble et la violence des articles de la presse soviétique parlant de "l'effondrement du socialisme, en Pologne" et de la situation de double pou-

voir imposée par Solidarité, sont là pour en témoigner.

Et l'on conçoit qu'ils paniquent en constatant que lors des élections d'instances, préalables au congrès, 90 o/o des dirigeants sortants n'ont pas été réélus.

La situation de double pouvoir est un état de fait, mais loin d'opposer les "forces antisocialistes" à la classe ouvrière comme tentent de le faire croire les dirigeants tant polonais que soviétiques, elle dresse face à face bureaucrates et ouvriers dont les intérêts sont diamétralement opposés. On constate aujourd'hui qu'un "nombre extrêmement faible de communistes venant du milieu ouvrier" figurent parmi les délégués au congrès du POUP qui devrait se tenir le 14 juillet, gémissent les occupants du Kremlin. Mais comment s'en étonner alors que sur les 143 000 militants du POUP (chiffre officiel donné par la direction !) qui ont rendu leur carte depuis juillet 1980, 75 o/o étaient des ouvriers qui avaient rejoint Solidarité et jouent souvent un rôle de premier plan au sein de ses directions locales et régionales ?

Plus explosif que jamais

La situation est donc plus explosive que jamais. De nombreux travailleurs polonais commencent de surcroît à ruer sérieusement dans les brancards face à une politique de compromis qui — si elle a permis à Solidarité de remporter une série de victoires — les met en position défensive sur des questions-clé. C'est ainsi que les travailleurs de deux complexes sidérurgiques ont envoyé une lettre ouverte à Jaruzelski exigeant la révocation du ministre de la Justice et du procureur général de la République qui se sont montrés incapables de faire avancer l'enquête concernant les événements de Bydgoszcz. Ils réclament qu'on écarte tous ceux qui se mettent en travers du processus de renouveau et déclarent qu'il faudrait changer l'équipe au pouvoir si les choses ne changeaient pas.

Face aux menaces du Kremlin, plus violentes que jamais, la seule voie pour les travailleurs polonais, c'est de renforcer la mobilisation, d'élargir le mouvement d'auto-organisation, comme ils l'avaient fait au moment des événements de Bydgoszcz.

Devant l'appel à la normalisation que viennent de lancer les bonzes de Moscou, il convient d'être inquiet. La vigilance internationale des travailleurs ne doit pas se relâcher. Il faut dresser autour du mouvement ouvrier polonais le mur de notre solidarité.

Jacqueline Allio

LIVRES

Itinéraire d'un cadre communiste

Itinéraire exceptionnel que celui de Marcel Thourel : entré au Parti communiste français (PCF) en 1935, permanent et responsable fédéral (secrétaire d'organisation) en 1937, puis dirigeant de la Résistance, il représente par son engagement sans hésitation derrière tous les tournants du PCF et par son abnégation militante, cette génération qui a construit et donné sa force au PCF, d'abord sous le Front populaire et surtout pendant la Résistance. Mais là le destin le guette. Respecté pour son rôle de dirigeant clandestin, il est réélu secrétaire fédéral le 8 avril 1945. Le 12, il est relevé de ses fonctions et est exclu de fait le 16 juin ! Attaqué et dénigré par la presse communiste, il entre en contact avec le mouvement trotskyste. En août 1946, il adhère avec une vingtaine de ses camarades au Parti communiste internationaliste (PCI) et fonde une section en Tarn-et-Garonne. Il sera membre du Comité Central du PCI de 1948 à 1951, date à laquelle il quittera progressivement toute activité militante. En 1960 il adhère au PSU dont il est membre de la direction nationale jusqu'en 1974. Militant du courant rocardien, il rentrera à ce moment dans le Parti socialiste (PS).

Livre passionnant pour des militants révolutionnaires (pour d'autres aussi j'espère) pour trois raisons :

Ce livre retrace une parcelle de l'histoire du mouvement ouvrier vécue par un militant qui se donne entièrement à la lutte. Elle permet de voir les obstacles et les problèmes quotidiens d'organisation et de lutte, problèmes difficiles que nous connaissons tous et qui existaient déjà. Le passé en sort un peu moins rose, le présent plus encourageant.

Des militants qui "ne doutent pas"

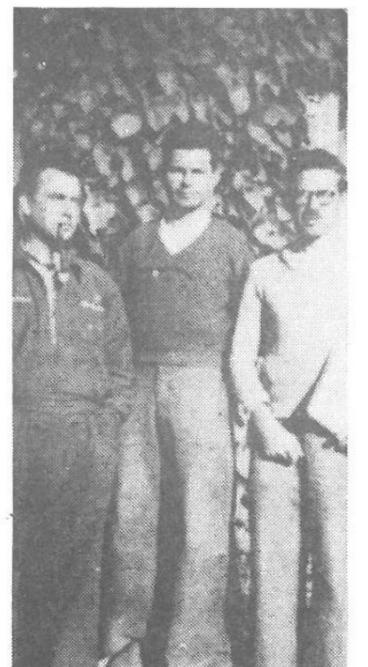
Ce livre est aussi la description de "l'intérieur" et par un dirigeant qui a rejeté le stalinisme, du PCF. Comment la direction fait "passer" la ligne (Front populaire, purges de 1937, Front français, pacte germano-soviétique, fraternisation avec l'occupant, Reconstruction nationale), comment et pourquoi elle est acceptée sincèrement par les militants attachés à la cause du com-

muniste. Thourel nous aide à comprendre comment le stalinisme a infecté le mouvement ouvrier. Il décrit très concrètement comment l'absence de formation politique, l'activisme débridé, l'organisation interne, l'attrait de l'URSS, la guerre d'Espagne, le fascisme se conjuguent pour créer des militants "qui ne doutent pas" ou qui malgré tout restent fidèles au PCF. Thourel montre aussi les mécanismes de sa suspension puis de son exclusion, sa passivité et son acceptation des sanctions afin "de ne pas causer de tort au Parti", puis son refus de passer aux "aveux", ce qui le condamne définitivement aux yeux de la direction qui en fait un pestiféré, menaçant d'exclusion tout membre du PCF qui serait surpris à lui parler !

Un langage familier

Enfin Thourel, par l'intermédiaire d'un de ses amis exclu, entrera en contact avec la IVe Internationale après que la presse locale du PCF se fut déchaînée contre lui, retrouvant "un langage qui me fut familier dans mes premières années

d'adhésion au PCF". Mais surtout une politique et un programme cohérents pour expliquer tous les événements par lesquels il avait passé et une organisation pour continuer la lutte. "Dans l'esprit de la direction du PCF, il n'y avait de choix, pour un exclu, qu'entre deux solutions : ou se faire oublier et sombrer dans un effacement progressif mais total, ou passer dans les rangs de l'ennemi (...). J'ai prouvé qu'il y avait une troisième voie, que sans servir de paravent au Parti on pouvait ne pas devenir un ennemi de classe. J'ai prouvé qu'une vie durant on pouvait rester fidèle à sa classe et continuer à servir un idéal." Il raconte comment il acquiert enfin une formation politique, les difficultés à agir face aux calomnies et aux agressions physiques du PCF, et aussi les quelques grands succès des trotskystes entre 1945-47 où le PCF était au gouvernement et où le PCI dirigeait d'importantes luttes (Livre, Renault, grève générale à la SNCF), contre la politique de collaboration des communistes avec seulement quelques centaines de militants.



Le 22 octobre 1941, les nazis fusillaient 27 militants ouvriers au camp de Châteaubriant. Parmi eux, Marc Bourhis (au centre), militant trotskyste. Le PCF, qui rend chaque année hommage aux fusillés de Châteaubriant, a toujours tu la présence d'un militant trotskyste.

Un point noir quand même : le prix de l'ouvrage (40 francs) !

Marcel Thourel, *Itinéraire d'un cadre communiste 1935-1940*, du stalinisme au trotskysme", Privat, 312 pages.

José, 2 juin 1981

L'événement

La fable de la légitime défense

L'objectif du raid contre la centrale nucléaire de Tamuz était d'empêcher que l'Irak ne parvienne ainsi à produire l'arme nucléaire. Le gouvernement Begin invoqua donc le droit de légitime défense, tout détenteur d'armes nucléaires dans la région étant une menace pour l'Etat d'Israël. Sauf, évidemment, Israël lui-même, qui, selon les sources américaines, dispose depuis 1962 de réacteurs nucléaires capables de produire chaque année une bombe de la puissance de Hiroshima. Rappelons les déclarations, sibyllines mais claires à qui sait lire, de Moshe Dayan, ministre des Affaires étrangères en 1969, qui expliquait : "Nous n'avons jamais prétendu que nous n'utiliserions par d'armes atomiques ou que nous serions les derniers à l'employer, nous avons seulement déclaré que nous ne serions pas les premiers à l'introduire au Proche-Orient". D'ailleurs, contrairement à l'Irak, Israël s'est toujours refusé à signer le traité de non-prolifération nucléaire... Le raid de Tamuz s'inscrit dans le même lignage du terrorisme d'Etat pratiqué contre le physicien nucléaire égyptien El Meshad, assassiné à Paris, parce qu'il travaillait pour l'Irak.

La fable de la légitime défense n'est donc qu'un mensonge de plus à la liste déjà longue du tonitruant premier ministre Begin. Ce n'est pas la légitime défense qui motive Israël, mais bien la recherche du maintien de sa supériorité militaire dans la zone, au prix d'une guerre permanente larvée, ou ouverte, comme au Liban, où l'Etat sioniste tente de réduire le dernier bastion palestinien de la région.

L'intervention israélienne au Liban

Non content de fournir en armes les phalanges chrétiennes d'extrême-droite de Béchir Gemayel, Israël entretient littéralement de A à Z l'armée de l'ex-commandant libanais Haddad, allant même jusqu'à payer la solde de ses troupes. L'Etat sioniste n'a pas cessé de harceler constamment les camps de réfugiés palestiniens, assassinant sans relâche cette population civile. Les raisons de cette agression constante ont été ouvertement exprimées par le commandant militaire israélien responsable des activités au Liban : "Le camp chrétien a le même intérêt politique que le nôtre. Ce serait une bêtise de ne pas collaborer avec lui. (...) Si les chrétiens s'installent dans une période de statu quo et de 'gel', ils s'affaiblissent. Leurs initiatives militaires sont justifiées, ne serait-ce que pour des raisons psychologiques internes et de politique étrangère. Si le calme devait régner pendant trois ans, on oublierait l'existence des chrétiens." (Le Monde diplomatique, mai 1981, nous soulignons). Derniers exploits en date, l'attaque aérienne du camp de Nahr Al Bared au nord du Liban et celle d'un camp au Sud de Beyrouth, qui toutes deux entraînent des dizaines de victimes.

De même, l'installation de missiles syriens anti-aériens (et l'on voit donc mal en quoi ils menaçaient l'existence d'Israël comme le prétendit Begin) au Liban donna l'occasion à l'aviation israélienne de bombarder plusieurs villages libanais.

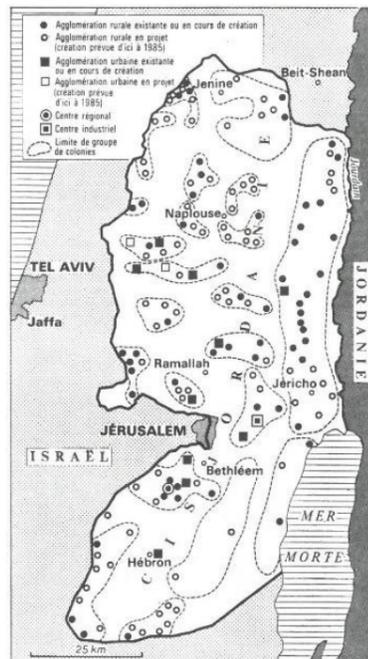
Le terrorisme israélien n'a rien d'une invention pour mauvais roman d'espionnage, il est quotidien et partie intégrante de la politique de l'Etat sioniste.

En poursuivant la destruction systématique des positions palestiniennes et progressistes au Liban,

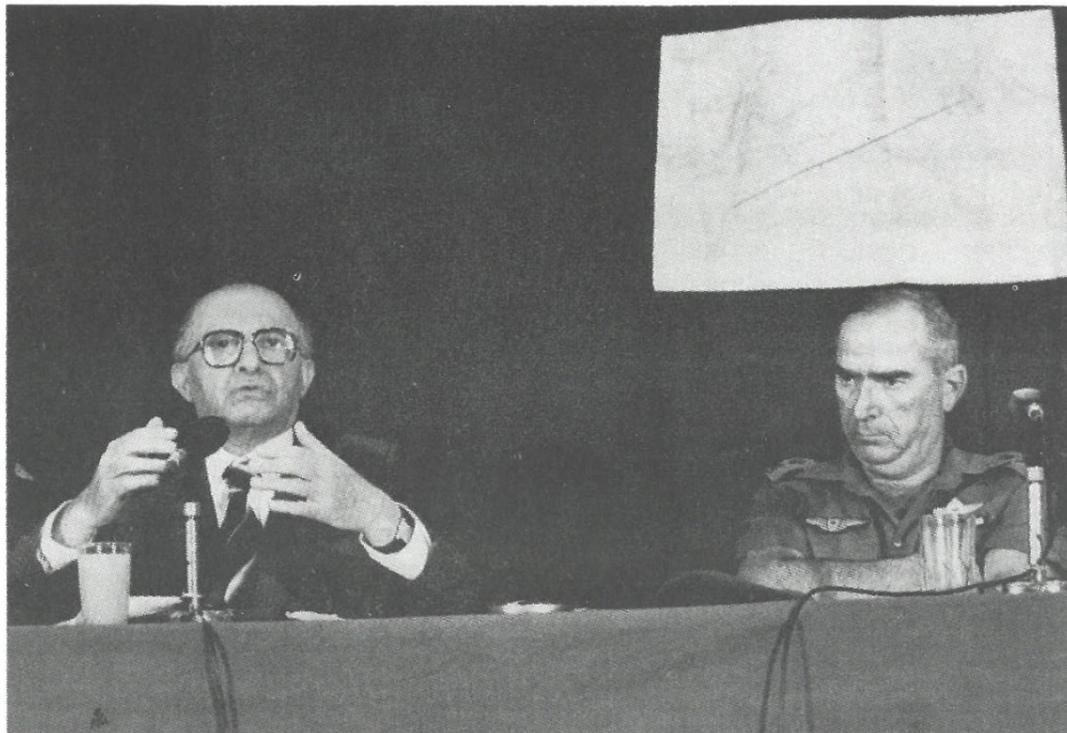
Le raid aérien de l'aviation israélienne contre la centrale nucléaire irakienne de Tamuz aura fait connaître très largement le bellicisme du gouvernement Begin. Il aura montré que ni les risques de déclenchement d'une explosion atomique dans la région, ni la réprobation internationale prévisible ne pouvaient empêcher l'Etat sioniste de poursuivre sa politique de gendarmerie militaire de la région, même si la conséquence devait en être une nouvelle guerre au Moyen-Orient. Des actions militaires au Sud-Liban (où Israël entretient une armée libanaise, celle de l'ex-commandant Haddad, toute dévouée) à la livraison d'armes aux milices libanaises phalangistes d'extrême-droite en passant par l'occupation militaire et la répression anti-arabe qui lui est liée dans les territoires de Cisjordanie et de Gaza, c'est une véritable politique coloniale et d'agression permanente qui est menée. La gauche travailliste israélienne, qui lorsqu'elle était au pouvoir n'a pas mené une politique fondamentalement différente, et depuis lors se limite à des critiques de détails (le moment du raid contre Tamuz était mal choisi, par exemple), porte sa part de responsabilités.

Après l'attaque contre la centrale nucléaire de Tamuz :

LE TERRORISME INTERNATIONAL D'ISRAËL



LA COLONISATION DE LA CISJORDANIE
Implantations juives existantes ou en projet pour 1980-1985
d'après le plan établi par l'Agence juive.



Begin et son chef d'Etat-major, Eitan, lors de la conférence de presse révélant le raid contre la centrale de Tamuz.

Israël cherche d'une part à étouffer toute tentative de naissance d'un Etat palestinien et d'autre part à renforcer sa main-mise sur une partie du Liban. Il possède en effet une longue tradition d'expansionnisme dont le caractère colonial apparaît aujourd'hui ouvertement dans les territoires occupés de Cisjordanie et de Gaza.

Une politique d'occupation

Décrivant la situation dans les territoires occupés, l'un des porte-parole du groupe nationaliste du Gouch Emounim (Bloc de la foi : groupe d'extrême-droite combinant le fanatisme religieux et l'idéologie fasciste) déclarait que "les Anglais nous envieraient, s'ils pouvaient avoir une même situation à Belfast". C'est reconnaître d'entrée de jeu que la présence de l'armée israélienne est, comme celle de l'armée britannique en Irlande, au service d'une politique coloniale. L'implantation de colonies israéliennes dans les territoires occupés s'est poursuivie avec

une belle constance (cf. carte). Et les diverses spoliations de la population arabe ont pris un essor nouveau sous le gouvernement Begin. Au fil des ans, plus de 150 000 hectares ont été confisqués au profit des agglomérations israéliennes. Et Begin n'entend pas s'arrêter en si bon chemin, comme le faisait clairement comprendre, à fin 1980, son ministre des Affaires étrangères à propos de la Galilée : "La Galilée ne sera pas la Galilée des goïm (non-juifs, réd.), mais celle des juifs". En outre le parlement israélien a voté une loi permettant l'éviction, sans possibilité de recours, de près de dix mille bédouins du désert du Néguev.

L'oppression de la population arabe prend d'autres formes, moins grossières : ainsi dans le budget 1980, seuls 2 o/o étaient consacrés au développement des villages arabes, où la population vit dans des conditions très pénibles. On estime en effet que le 40 o/o de la population arabe vit, en moyen-

ne, à trois personnes dans une pièce. 10 o/o des terres arabes sont irriguées, contre 55 o/o de celles appartenant aux juifs. Leur part dans la consommation de l'eau à l'irrigation ne dépasse pas 2,5 o/o du total.

Peu à peu dépossédés de leur terre, obligés d'accepter les besognes les plus ingrates et les moins bien payées, les arabes d'Israël sont constamment soumis aux vexations, aux brutalités et aux "bavures" de l'armée. La destruction des habitations de palestiniens suspectés — à tort ou à raison — de sympathies pour l'Organisation de Libération de la Palestine (OLP) est monnaie courante.

Les témoignages des soldats ayant effectué leur service dans les territoires occupés sont accablants. Ils y ont reçu des instructions de ce genre, lorsqu'il s'agissait d'imposer le couvre-feu : "Frappez tous ceux qui se trouvent hors de leur maison, frappez partout, sauf sur la tête. N'ayez pas peur, brisez-leur les os. Frap-

pez d'abord, expliquez ensuite. Si vous attrapez un enfant, faites sortir la famille, alignez-la et frappez le père devant les enfants. C'est un devoir. Ils ne comprennent pas d'autre langage." (Le Monde diplomatique, juin 1980).

Bref, comme l'indiquait un tract du "Groupe des 27" — il s'agit de soldats israéliens ayant refusé, pour des motifs politiques, d'accomplir leur service dans les territoires occupés : "La réalité de l'occupation — barrages routiers, perquisitions, couvre-feu, déportations, humiliations, bastonnades, châtiments collectifs — tout cela est un terrain propice aux 'bavures' (jets de grenades lacrymogènes dans des classes à Bet Jalla, 'coups de feu tirés en l'air' qui atteignent des enfants et des écoliers, etc.). La façon dont les autorités tolèrent ces 'bavures' font qu'elles tendent à devenir la norme".

Et que dire de l'obligation faite aux voitures arabes de porter une plaque minéralogique bleue, alors que celles des israéliens sont jaune clair, sinon que nous ne sommes plus très éloignés du port de l'étoile jaune ?

— La ressource de la "fuite en avant"

Israël est actuellement en pleine campagne électorale; visiblement Menahem Begin a choisi de jouer la carte de l'homme fort, qui ne craint personne et dont la fermeté garantit l'existence d'Israël. D'où les nouvelles attaques militaires et le durcissement de la politique menée dans les territoires occupés. Il est vrai que ce terrain-là lui est beaucoup plus favorable que les autres : en cherchant à recréer un réflexe nationaliste — piège dans lequel l'opposition travailliste se jette la tête baissée — il peut espérer gommer les autres aspects négatifs de son bilan : inflation à trois chiffres (qui en 1980 n'a pas été comblée par les mécanismes de l'indexation), chômage officiel de 5,2 o/o de la population active (75 000 travailleurs), qui dans certains quartiers laborieux s'élève à 25 o/o, coupes sombres dans les budgets sociaux alors que les dépenses militaires ne cessent de croître, etc. Cette politique avait, pour la première fois depuis longtemps en Israël, provoqué le développement de mouvements de masse (pour la paix, contre les crédits militaires ou contre la politique d'implantation des colonies juives, contre les coupes sociales). Même l'armée n'était pas à l'écart de ces remous, comme en témoigne l'action du "Groupe des 27" évoquée plus haut (voir à ce propos le no 100 d'Inprecor du 27 avril 1981).

Malheureusement, il semble bien que la faiblesse des propositions politiques de l'opposition travailliste — qui craint bien trop de voir un mouvement de masse en Israël même saper les fondements de la politique sioniste de l'Etat hébreu — permettront à Menahem Begin et à ses partisans du "Grand Israël" de sortir victorieux de ces élections.

Le sort des masses arabes de la région n'en sera que plus sombre; et celui de la population laborieuse israélienne pas amélioré pour autant.

Au-delà du résultat de ces élections, nous devons cependant, comme internationalistes, contribuer à dévoiler publiquement la politique criminelle de l'Etat sioniste, à dénoncer son attitude belliciste dans la région, ne serait-ce qu'en exigeant dans l'immédiat la rupture des relations économiques et diplomatiques entre la Suisse et Israël.

Eric Peter